

Montréal, le 7 février 2006

CRTC AM11:15 08FEV'06

CRTC
A/S Mme Tina-Louise Latourelle
Ottawa, Ontario K1A 0N2

Objet : Rapport annuel – Mesures incitatives émissions dramatiques – 2004-2005

Madame Latourelle,

Veillez trouver ci-joint des documents manquants pour compléter le dossier ci haut mentionné.

N'hésiter à me contacter pour de plus amples informations



Michaele Blondel C.G.A
Directrice adjointe
Administration de la programmation
Groupe TVA
Tél : (514) 526-9251 poste 4156

**RAPPORT ANNUEL DU CRTC DÉCRIVANT LES MESURES INCITATIVES
EN FAVEUR DES ÉMISSIONS DRAMATIQUES ORIGINALES CANADIENNES DE LANGUE FRANÇAISE**

Année de radiodiffusion :

2004-2005

Date de dépôt :

30 novembre 2005

Déposé par
(nom et adresse de la titulaire) :

Groupe TVA
1600 boul. Maisonneuve est
Montréal, Qc., H2L 4P2

Noms des stations de télévision
traditionnelles / services spécialisés :

CFTM - Montréal
CFQM - Québec
CJPM - Chicoutimi
CHLT - Sherbrooke
CHAU - Carleton
CHOT - Hull
CHEM - Trois-Rivières
CFER - Rimouski
CFEM - Rouyn
CIMT - Rivière du Loup

TABEAU DES DIFFÉRENTS TYPES DE DRAMATIQUES ADMISSIBLES DE LANGUE FRANÇAISE ET LES AVANTAGES APPLICABLES :

Mesures incitatives	Type					
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)
- diffusion aux heures de grande écoute (19 h à 23 h)	✓	✓	✓	✓	✓	✓
- dramatique originale de langue française cotée 10	.	.	✓	✓	.	.
- dramatique soutenue par le Fond canadien de télévision (FCT)	✓	✓
- dramatique produite à l'interne par un télédiffuseur	✓	✓
- budget de production égal ou supérieur à 800 000 \$ de l'heure	✓	.	✓	.	✓	.
- budget de production inférieur à 800 000 \$ de l'heure	.	✓	.	✓	.	✓
- droits minimum de diffusion, tel qu'établi par le FCT	✓	✓
- droit de diffusion correspondant aux normes établies par le FCT	.	.	✓	✓	.	.
Avantage : nombre de minutes de publicité supplémentaire par heure de diffusion de dramatique originale	3	2	7	6	3	2

DÉFINITIONS D'UNE DRAMATIQUE ADMISSIBLE, D'UNE ÉMISSION DRAMATIQUE ET D'UNE ÉMISSION ORIGINALE

Dramatique admissible :

Une dramatique admissible est une émission qui respecte les définitions d' « émission originale » et d' « émission dramatique » et qui,

- n'a pas été en tout ou en partie financée par les bénéfices découlant d'un transfert de propriété ou d'engagements lors d'une nouvelle licence.
- a été diffusée aux heures de grande écoute soit entre 19 h et 23 h sauf si celle-ci est une émission destinée aux enfants ou aux jeunes (2-17 ans).

Émission dramatique :

Une émission dramatique est une émission qui :

- a) est décrite par une catégorie tirée des catégories 7a) à 7^o), tel qu'énoncé à l'annexe I du *Règlement de 1987 sur la télédiffusion*,
- b) dure au moins une demi-heure, y compris le temps alloué à la diffusion de matériel publicitaire,
- c) renferme au moins 90 % de contenu dramatique
- d) est reconnue comme émission canadienne en vertu de la définition énoncée dans le *Règlement de 1987 sur la télédiffusion*.

Émission originale :

Une émission originale est une émission qui, au moment de sa diffusion par une titulaire, n'a pas été diffusée par cette titulaire ou, sous réserve des exceptions qui suivent, par aucune autre titulaire. Pour les fins du programme incitatif, une titulaire pourra également considérer une émission comme émission originale lorsque :

- a) la titulaire a contribué au financement préalable à la production de l'émission qui n'a été diffusée auparavant que par une autre titulaire qui a également contribué au financement préalable à sa production;
- b) l'émission a été diffusée par la titulaire d'une entreprise de télévision payante, à la carte ou de vidéo sur demande;
- c) la titulaire a contribué au financement préalable à la production de l'émission qui n'a été diffusée auparavant que par un seul service de télévision traditionnelle, ou un seul service spécialisé, qui fait partie du même groupe de propriété de stations multiples que la titulaire. Lorsque le groupe de propriété de stations multiples détient ou contrôle plus d'un service de télévision traditionnelle, l'émission ne peut être considérée comme émission originale que pour un des services de télévision traditionnelle;
- d) l'émission a été diffusée en langue anglaise par une autre titulaire mais a été produite simultanément en anglais et en français et est autrement conforme à la définition d'émission originale; une émission produite en langue anglaise ne pourra être considérée comme émission originale lorsqu'elle est doublée ou sous-titrée en langue française.

Nos étés	Série Lourde	8 épisodes de 44, 45 min Saisonnière	Les Productions Nos été I Inc. 5100, rue Hutchison, bur 200 Montréal, Qc., H3M 2V1	Lundi, 20 hrs	7 184 000\$ (8 épisodes)	C24236-07A
Histoires de filles VI	Série	11 épisodes de 21,45 min Suite de série	Match TV Inc. 5162, boul St-Laurent, bur 200 Montréal, Qc., H2T 1R8	Mardi, 20 hrs	2 370 000\$ (20 épisodes)	C22096-07B C22097-07B
Histoires de filles VII	Série	7 épisodes de 21,45 min Suite de série	Zone3 XIII Inc. 1055 boul. René-Lévesque est bureau 300 Montréal, Qc., H2L 4S5	Mardi, 20 hrs	2 457 466\$ (20 épisodes)	C23268-07B
KMH VII	Série	18 épisodes de 21,45 min Suite de série	Les Productions Vendôme II Inc. 1751 avenue Richardson, suite 5.105 Montréal, Qc., H3K 1G6	Mardi, 20:30 hrs	2 329 424\$ (20 épisodes)	C23099-07B
Le cœur à ses raisons	Série	13 épisodes de 21,45 min Saisonnière	Zone3 XIV Inc. 1055 boul. René-Lévesque est bureau 300 Montréal, Qc., H2L 4S5	Jeudi, 20 hrs	2 557 111\$ (13 épisodes)	C23630-07B
Le Sketch Show	Série	10 épisodes de 21,45 min Saisonnière	Pram Québec 4215, rue Iberville Montréal, Qc., H2H 2L5	Lundi, 19:30 hrs	1 366 218\$ (10 épisodes)	C23087-07B

TOTAL COUTS 8EPISODES

7 184 000

NOS ÉTÉS - SERIE TELEVISÉE - 8 X 1 HRE
SOMMAIRE DU BUDGET DE PRODUCTION

CPTÉ	DESCRIPTION	PAGE					TOTAL
01	Droits d'auteurs et acquisitions	1					0
02	Scénario	1					0
03	Frais de développement	1					270 500
04	Producteur	2					10 000
05	Réalisation	2					532 391
06	Vedettes forfaitaires	2					152 000
SOUS-TOTAL "A"							0
	Annexe comédiens	3@14					964 891
10	Comédiens et comédiennes	15					
11	Figuration	16					673 497
12	Equipe production	17					54 027
13	Equipe conception artistique	18					589 695
14	Equipe construction	19					171 720
15	Equipe décor	19					20 000
16	Equipe accessoire	20					174 936
17	Equipe effets spéciaux	20					112 756
18	Equipe responsable animaux	20					0
19	Equipe costumes	21					12 500
20	Equipe maquillage et coiffure	21					218 985
21	Equipe technique et vidéo	22					111 069
22	Equipe caméra	22					0
23	Equipe électrique	23					185 613
24	Equipe machiniste	23					113 648
25	Equipe son	24					103 345
26	Equipe transport	24					51 792
27	Avantages sociaux	24					36 150
28	Frais de bureau de production	25					430 605
29	Frais de studio	26					40 675
30	Frais de bureau lieu de tournage	26					74 000
31	Frais de lieu de tournage	26					57 590
32	Frais de régie	28					70 200
33	Voyages et séjours	29					139 060
34	Transport	30					67 125
35	Matériel de construction	32					198 010
36	Matériel d'artiste	32					157 500
37	Décors	32					7 350
38	Accessoires	33			TOTAL DÉCORS	948 912	161 200
39	Effets spéciaux	34					105 950
40	Animaux	34					15 000
41	Costumes	35					10 000
42	Maquillage et coiffure	35					108 000
43	Studio vidéo	36					13 125
44	Unité mobile vidéo	36					0
45	Équipement caméra	36					0
46	Équipement électrique	37					143 550
47	Équipement machiniste	37					108 500
48	Équipement son	38					86 500
49	Deuxième équipe	38					29 600
							2 270
							2 270

CPTÉ	DESCRIPTION	PAGE					TOTAL	
50	Rubans magnétoscopiques	39						
51	Laboratoire de production	39					64 600	64 600
SOUS-TOTAL PRODUCTION "B"							0	0
							4 720 142	4 720 142
SOUS-TOTAL "B" REPORTE								
POST-PRODUCTION							4 720 142	4 720 142
60	Equipe montage							
61	Equipement montage	40						
62	Post-production vidéo image	41					105 975	105 975
63	Post-production vidéo son	41					59 950	59 950
64	Labo film post-production	42					0	0
65	Labo son post-production	42					123 440	123 440
66	Musique	43					101 000	101 000
67	Titres et optiques	44					0	0
SOUS-TOTAL POST-PRODUCTION "C"							62 400	62 400
TOTAL "B"+"C"							16 000	16 000
PRODUCTION & POST-PRODUCTION							468 765	468 765
70	Publicité						5 188 907	5 188 907
71	Frais généraux	45					26 000	26 000
72	Coûts indirects	45					63 009	63 009
SOUS-TOTAL DIVERS "D"							689 571	689 571
TOTAL "A"+"B"+"C"+"D"							778 580	778 580
80	Imprévus	46					6 932 377	6 932 377
81	Garantie de bonne fin	46					251 623	251 623
GRAND-TOTAL							0	0
COUT PAR ÉPISODE:							7 184 000	7 184 000
							898 000 \$	



Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and
Telecommunications Commission

Les Terrasses de la Chaudière
1, promenade du Portage
Gatineau (Québec)
J8X 4B1

Adresse postale/Mailing Address
Ottawa, Ontario
K1A 0N2

2005/04/05
Dossier: 25CP02

M. Martin Métivier
Coordonnateur aux relations d'affaires
Les Productions Nos Étés I inc.
a/s de Cirrus Communications inc.
5100, rue Hutchison, Pièce 200
Montréal QC H2V 4A9

Monsieur,

Objet: "NOS ÉTÉS (I)(#1-8)"

Cette certification confirme que cette émission répond aux critères d'une émission canadienne telle que définie dans l'avis public CRTC 2000-42 et toute autre modification que le Conseil peut y apporter de temps à autre. Cette certification a été émise selon les renseignements fournis dans votre demande datée le 2005/01/27. Voici les spécifications de la production mentionnée en rubrique :

<u>No de certification</u>	<u>Catégorie au registre</u>	<u>Points canadiens</u>	<u>Crédit de temps</u>
C24236	07A	10/10	150%

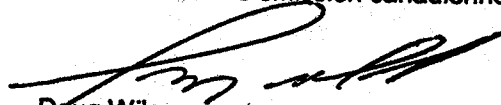
Cette certification est basée sur le fait que cette production n'est pas une infopublicité et que, à l'exception de ce qui est présenté à l'intérieur des pauses publicitaires et la mention des commanditaires tel que prévu au *Règlement de 1987 sur la télédiffusion*, la programmation de l'émission ainsi que tous ses épisodes ne renferment aucune forme d'appui d'un produit ou service, de matériel publicitaire, de sollicitation ou d'utilisation d'adresses professionnels, de numéros de téléphone ou d'adresses électroniques visant la vente ou la promotion de produits et services. Veuillez lire les remarques figurant au verso de la présente.

Vous devez informer le Conseil de toutes modifications apportées à la production aux fins de mise à jour. Dans le cadre de son mandat de surveillance, le Conseil peut surveiller la diffusion de votre production et s'il juge nécessaire d'en réévaluer le statut en raison de changements importants, d'omissions, de déclarations inexactes ou de l'ajout de matériel non admissible à la certification de l'émission de sorte que la production ne respecte plus la définition d'une émission canadienne, il peut révoquer la certification de l'émission.

Veuillez vous assurer que le diffuseur recevra une copie de cette certification. Pour toutes questions concernant cette lettre, veuillez communiquer avec Claire Deslauriers au (819) 997-4486.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Directeur
Certification d'une émission canadienne



Doug Wilson
(verso)

Renseignements généraux : (819) 997-0313
Sans frais 1-877-249-2782
ATME : 1-877-909-2782
Télécopieur : (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

General Inquiries: (819) 997-0313
Toll-free 1-877-249-2782
TDD: 1-877-909-2782
Fax: (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

Vancouver
580 Hornby Street
Suite 530
Vancouver, BC V6C 3B6
(604) 666-2111
TDD: (604) 666-0778
Fax: (604) 666-8322

Edmonton
10405 Jasper Avenue
Suite 520
Edmonton, AB T5J 3N4
(780) 495-3224

Regina
Cornwall Professional Bldg.
2125, 11th Avenue
Suite 103
Regina, SK S4P 3X3
(306) 780-3422

Winnipeg
275 Portage Avenue
Suite 1810
Winnipeg, MB R3B 2B3
(204) 983-6306
TDD: (204) 983-8274
Fax: (204) 983-6317

Toronto
55 St. Clair Avenue East
Suite 624
Toronto, ON M4T 1M2
(416) 952-9096

Montréal
205, avenue Viger ouest
Suite 504
Montréal QC H2Z 1G3
(514) 283-6607

Dartmouth
Metropolitan Place
Suite 1410
99 Wyse Road
Dartmouth, NS B3A 4S5
(902) 426-7997
Fax: (902) 426-2721

COMMUNICATIONS CLAUDE HÉROUX PLUS

SOMMAIRE DU BUDGET DE PRODUCTION

MPTE	DESCRIPTION	PAGE		%	TOTAL
SECTION "A"					
01	DROITS D'AUTEUR/ACQUISITIONS	2			
02	SCÉNARIO	2			
03	FRAIS DE DÉVELOPPEMENT	2		5,58%	\$396 800
04	PRODUCTEUR	3		0,06%	\$4 500
05	RÉALISATEUR	3		6,90%	\$492 368
06	VEDETTES FORFAITAIRES	4		3,78%	\$270 000
TOTAL SECTION "A"				16,30%	\$1 163 668

PRODUCTION SECTION "B"					
00	COMEDIENS	5 6			
01	FIGURATION	7		19,25%	\$1 374 441
02	ÉQUIPE DE PRODUCTION	8		1,58%	\$112 548
03	ÉQUIPE CONCEPTION ARTISTIQUE	9		7,16%	\$511 405
04	ÉQUIPE DE CONSTRUCTION	10		1,48%	\$105 576
05	ÉQUIPE DÉCORS	11		0,43%	\$31 000
06	ÉQUIPE ACCESSOIRES	11		1,10%	\$78 835
07	ÉQUIPE EFFETS SPÉCIAUX	12		0,99%	\$70 985
08	ÉQUIPE RESPONSABLE DES ANIMAUX	12			
09	ÉQUIPE COSTUMES	13			
10	ÉQUIPE MAQUILLAGES/ COIFFURE	13		1,56%	\$111 300
11	ÉQUIPE TECHNIQUE VIDÉO	14		0,94%	\$67 430
12	ÉQUIPE CAMÉRA (TOURN. EXT)	15			
13	ÉQUIPE ÉLECTRIQUE (TOURN. EXT)	16		2,11%	\$150 330
14	ÉQUIPE MACHINISTES (TOUR. EXT.)	16		1,11%	\$79 295
15	ÉQUIPE SON TOURN. EXT.)	17		1,01%	\$71 875
16	ÉQUIPE TRANSPORT	17		0,70%	\$50 100
17	AVANTAGES SOCIAUX	17		0,48%	\$34 625
18	FRAIS DE BUREAU DE PRODUCTION	18		3,85%	\$274 580
19	FRAIS DE STUDIO	19		0,88%	\$62 650
20	FRAIS BUR LIEUX TOURNAGE	19		0,47%	\$33 500
21	FRAIS LIEUX DE TOURNAGE	20		0,56%	\$40 000
22	FRAIS DE RÉGIE	21		1,94%	\$138 500
23	VOYAGES/SÉJOURS	21		1,82%	\$115 500
24	TRANSPORT	22		0,57%	\$40 500
25	MATÉRIEL DE CONSTRUCTION	23		2,28%	\$162 500
26	MATÉRIEL D'ARTISTES	23		0,48%	\$34 000
27	DÉCORS	24		0,04%	\$3 000
28	ACCESSOIRES	24		1,12%	\$79 800
29	EFFETS SPÉCIAUX	25		0,64%	\$45 500
30	ANIMAUX	25			
31	COSTUMES	26			
32	MAQUILLAGE COIFFURE	26		1,20%	\$85 500
33	STUDIO VIDÉO	27		0,14%	\$9 750
34	UNITÉ MOBILE VIDÉO	28			
35	ÉQUIPEMENT CAMÉRA	28			
SOUS-TOTAL "B"				2,16%	\$153 900
(suite ("B") page suivante				57,83%	\$4 128 925

CAH

TABLEAU 2: LES DRAMATIQUES ADMISSIBLES DE TYPE B

Nom de l'émission (station de télévision traditionnelles ou par satellite)	Genre d'émission	Titre original de l'émission	Durée de l'émission excluant les pauses publicitaires	Les nom et adresse de la ou des maison(s) de production	Le jour et l'heure de la diffusion à l'antenne	Budget de production		Numéro de certification du BCPAC ⁹ et le cas échéant le numéro de certification du CRTO	
						Montant (5)	Doc en annexe (6)	Numéro BCPAC CRTO	Doc en annexe (7)
Groupe TVA	Annie et ses hommes III	Série	20 épisodes de 44,45 min. Suite de série	Sphère Média 2002 Inc. 257, rue St-Jean, Longueuil, Qc. J4H 2X4	Lundi, 20 hrs	5 448 747\$ (20 épisodes)	✓	C23244-07A	✓
Groupe TVA	Lance et compte : La Reconquête II	Série	10 épisodes de 44,45 min Suite de série	Communication Claude Héroux Plus Inc. 4984, Place de la Savane, bur 100 Montréal, Qc., H4P 1Z6	Lundi, 21 hrs	7 140 000\$ (10 épisodes)	✓	C22170-07A	✓
Groupe TVA	Le Négociateur	Série	8 épisodes de 44,45 min Saisonniers	Sovimed Inc. 1035 avenue Laurier ouest 1 ^{er} étage Montréal, Qc., H2V 2L1	Lundi, 21 hrs	5 376 000\$ (8 épisodes)	✓	C23767-07C	✓
Groupe TVA	Histoires de filles VI	Série	11 épisodes de 21,45 min Suite de série	Match TV Inc. 5162, boul St-Laurent, bur 200 Montréal, Qc., H2T 1R8	Mardi, 20 hrs	2 370 000\$ (20 épisodes)	✓	C22098-07B C22097-07B	✓

⁹ Indiquez le genre d'émission (émission pilote, œuvre unique, téléfilm, mini séries ou série lourde).
¹⁰ Dans le cas d'une série, indiquez le nombre d'épisodes, la durée de chaque épisode, la mention émission saisonnière ou suite d'une série.
¹¹ Indiquez le jour et l'heure de la diffusion à l'antenne de chacune des chaînes traditionnelles et des services spécialisés sous contrôle de la titulaire.
¹² Le budget de production doit être établi selon les normes du FCT, notamment en matière de tenue de livres, de rapport, de achats des producteurs et de frais de généraux de l'entreprise. Ce document doit être
¹³ déposé par la titulaire (ou établi par le producteur à la demande de la titulaire) et sera protégé par la politique de confidentialité du Conseil (PCC).
¹⁴ Vous devez fournir le document de certification du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC).

Nom de la station (station de télévision traditionnelle / service payant)	Genre d'émission	Titre définitif de l'émission	Durée de l'émission, excluant les pauses publicitaires	Les nom et adresse de la ou des maison(s) de production	Le jour et l'heure de la diffusion programmée	Budget de production		Numéro de certification du BCPAC et le cas échéant le numéro de certification du CRTIC	
						Montant (\$)	Doc. en français	Numéro BCPAC ou du CRTIC	Doc. en français
Groupe TVA	Histoires de filles VII	Série	7 épisodes de 21,45 min Suite de série	Zone3 XIII Inc. 1055 boul. René-Lévesque est bureau 300 Montréal, Qc., H2L 4S5	Mardi, 20 hrs	2 457 466\$ (20 épisodes)	✓	C23088-07B	✓
Groupe TVA	KIM/H VII	Série	18 épisodes de 21,45 min Suite de série	Les Productions Vendôme II Inc. 1751 avenue Richardson, suite 5.105 Montréal, Qc., H3K 1G6	Mardi, 20:30 hrs	2 329 424\$ (20 épisodes)	✓	C23088-07B	✓
Groupe TVA	Le cœur à ses raisons	Série	13 épisodes de 21,45 min Saisonnière	Zone3 XIV Inc. 1055 boul. René-Lévesque est bureau 300 Montréal, Qc., H2L 4S5	Jeudi, 20 hrs	2 557 111\$ (13 épisodes)	✓	C23630-07B	✓
Groupe TVA	Le Sketch Show	Série	10 épisodes de 21,45 min Saisonnière	Pram Québec 4215, rue Iberville Montréal, Qc., H2H 2L5	Lundi, 19:30 hrs	1 368 218\$ (10 épisodes)	✓	C23087-07B	✓

Total des heures des émissions dramatiques se qualifiant sous la mesure incitative de type B : 67.5 heures

PROJET:

PRODUCTION:

PRODUCTEUR:

RÉALISATEUR(S):

DÉVIS PRÉPARÉ PAR:

DATE DU DÉVIS:

ANNIE & SES HOMMES 3 (ÉPS.43 @62 20 x 60 min 80 jours tournage (40 studios + 40 ext.)

SPHÈRE MÉDIA 2002 Inc.

JOCELYN DESCHÈNES

Richard Lahale / Simon Barrette

MÉLANIE LAMOTHE

8 janvier 2004

	TOTAL	SalAdmQC	SalAdmCan
1 DROITS D'AUTEUR/ACQUISITIONS			
2 SCÉNARISATION	0	0	0
3 DÉVELOPPEMENT	441 200	412 000	412 000
4 PRODUCTEUR	4 000	2 500	2 500
5 RÉALISATION	381 956	379 128	379 128
SOUS-TOTAL: "A"	240 000	240 000	240 000
	1 067 156	1 033 628	1 033 628

DUCTION

		SalAdmQC	SalAdmCan
0 COMÉDIENS			
2 ÉQUIPE: PRODUCTION	1 008 735	1 001 775	1 001 775
3 ÉQUIPE: CONCEPTION ARTISTIQUE	365 650	365 650	365 650
4 ÉQUIPE: CONSTRUCTION	5 500	5 500	5 500
5 ÉQUIPE: DÉCORS	26 800	26 800	26 800
6 ÉQUIPE: ACCESSOIRES	129 767	47 620	47 620
8 ÉQUIPE: COSTUMES	65 375	65 375	65 375
0 ÉQUIPE: MAQUILLAGE/COIFFURE	98 010	98 010	98 010
1 ÉQUIPE: TECHNIQUE VIDÉO	77 900	77 900	77 900
7 AVANTAGES SOCIAUX	507 310	465 940	495 690
8 FRAIS: BUREAU DE PRODUCTION	250 637	68 982	68 982
2 FRAIS: RÉGIE	55 375	0	0
4 TRANSPORT	40 212	0	0
5 MATÉRIEL DE CONSTRUCTION	49 200	0	0
6 MATÉRIEL D'ARTISTES	21 000	0	0
7 DÉCORS	3 000	0	0
8 ACCESSOIRES	107 540	0	0
0 COSTUMES	22 000	0	0
2 MAQUILLAGE / COIFFURE	43 150	0	0
3 STUDIO VIDÉO	5 600	0	0
5 ÉQUIPEMENT: CAMÉRA	225 000	0	0
6 ÉQUIPEMENT: ÉLECTRIQUE	58 000	0	0
7 ÉQUIPEMENT: MACHINISTE	42 000	0	0
0 RUBANS MAGNÉTOSCOPIQUES	20 500	0	0
	22 630	0	0
SOUS-TOTAL: PRODUCTION "B"	3 250 891	2 223 552	2 253 302

IT-PRODUCTION "C"

		SalAdmQC	SalAdmCan
2 POST-PRODUCTION VIDÉO - IMAGE			
3 POST-PRODUCTION VIDÉO - TRANSFERTS	271 920	104 200	104 200
3 MUSIQUE ET POST-PROD. SONORE	22 470	0	0
	176 000	85 900	85 900
SOUS-TOTAL: POST-PRODUCTION "C"	470 390	190 100	190 100

IS GÉNÉRAUX "D"

		SalAdmQC	SalAdmCan
0	PUBLICITÉ & PROMOTION		
	FRAIS GÉNÉRAUX DIVERS	36 400	18 150
2	COÛTS INDIRECTS	60 750	9 375
		470 128	0
SOUS-TOTAL: FRAIS GÉNÉRAUX "D"		567 278	27 525
			30 150

		SalAdmQC	SalAdmCan
SOUS-TOTAL: "A"			
SOUS-TOTAL: PRODUCTION "B"		1 067 156	1 033 628
SOUS-TOTAL: POST-PRODUCTION "C"		3 250 891	2 253 302
SOUS-TOTAL: FRAIS GÉNÉRAUX "D"		470 390	190 100
		567 278	27 525
TOTAL: "A"+"B"+"C"+"D"		5 355 715	3 474 805
			3 507 180

0	IMPRÉVUS	2,50% DE "B" + "C"	93 032	0	0
---	----------	--------------------	--------	---	---

AND TOTAL

		5 448 747	3 474 805	3 507 180
--	--	-----------	-----------	-----------

BUDGET PAR ÉPISODE

		272 437		
--	--	---------	--	--



Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and
Telecommunications Commission

Les Terrasses de la Chaudière
1, Promenade du Portage
Hull (Québec)

Adresse postale/Mailing Address
Ottawa, Ontario
K1A 0N2

2004/08/13
Dossier: 30CP50

M. Jocelyn Deschênes
Producteur
Sphere Média inc.
257, rue St-Jean
Longueuil QC J4H 2X4

Monsieur,

Objet: **"ANNIE ET SES HOMMES (III)(#43-62)"**

Cette certification confirme que cette émission répond aux critères d'une émission canadienne telle que définie dans l'avis public CRTC 2000-42 et toute autre modification que le Conseil peut y apporter de temps à autre. Cette certification a été émise selon les renseignements fournis dans votre demande datée le 2004/06/23. Voici les spécifications de la production mentionnée en rubrique :

<u>No de certification</u>	<u>Catégorie au registre</u>	<u>Points canadiens</u>	<u>Crédit de temps</u>
C23244	07A	10/10	150%

Cette certification est basée sur le fait que cette production n'est pas une infopublicité et que, à l'exception de ce qui est présenté à l'intérieur des pauses publicitaires et la mention des commanditaires tel que prévu au *Règlement de 1987 sur la télédiffusion*, la programmation de l'émission ainsi que tous ses épisodes ne renferment aucune forme d'appui d'un produit ou service, de matériel publicitaire, de sollicitation ou d'utilisation d'adresses professionnels, de numéros de téléphone ou d'adresses électroniques visant la vente ou la promotion de produits et services. Veuillez lire les remarques figurant au verso de la présente.

Vous devez informer le Conseil de toutes modifications apportées à la production aux fins de mise à jour. Dans le cadre de son mandat de surveillance, le Conseil peut surveiller la diffusion de votre production et s'il juge nécessaire d'en réévaluer le statut en raison de changements importants, d'omissions, de déclarations inexactes ou de l'ajout de matériel non admissible à la certification de l'émission de sorte que la production ne respecte plus la définition d'une émission canadienne, il peut révoquer la certification de l'émission.

Veuillez vous assurer que le diffuseur recevra une copie de cette certification. Pour toutes questions concernant cette lettre, veuillez communiquer avec Micheline Williamson au (819) 994-7993.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Directeur
Certification d'une émission canadienne

Williamson
Doug Wilson
(verso)

Vancouver
580 Hornby St.
Suite 530
Vancouver, BC
V6C 3B6
(604) 686-2111
TDD: 666-0778
Fax: 666-8322

Winnipeg
275 Portage Av.
Suite 1810
Winnipeg, MB
R3B 2B3
(204) 983-8306
TDD: 983-8274
Fax: 983-8317

Montréal
405, boul. de Maisonneuve est
Suite B2300
Montréal (QC)
(514) 283-8607

Halifax
Metropolitan Place
Suite 1410
99 Wyse Road
Dartmouth, NS
B3A 4S5
(902) 426-7997
TDD: 426-6997
Fax: 426-2721

Toronto
55 St. Clair Av. East
Suite 624
Toronto, ON
(416) 952-9096

Regina
Cornwall Professional Bldg
2125, 11th Avenue
Suite 103
Regina, SK
(306) 780-3422

Edmonton
10405 Jasper Avenue
Suite 520
Edmonton, AB
(780) 495-3224

Renseignements généraux : (819) 997-0313
Sans frais 1-877-249-2782
ATME : 1-877-909-2782
Télécopieur : (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

General Inquiries: (819) 997-0313
Toll-free 1-877-249-2782
TDD: 1-877-909-2782
Fax: (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

Canada

Lance et Compte II

COMMUNICATIONS CLAUDE HÉROUX PLUS

SOMMAIRE DU BUDGET DE PRODUCTION

APTE	DESCRIPTION	PAGE		%	TOTAL
------	-------------	------	--	---	-------

SOUS-TOTAL "B" (suite ("B") de la page précédente)				57,83%	\$4 128 925
46	EQUIPEMENT ELECTRIQUE	29			
47	EQUIPEMENT MACHINISTE	30		1,25%	\$89 250
48	EQUIPEMENT SON	30		0,83%	\$59 000
49	DEUXIEME ÉQUIPE	-		0,29%	\$21 000
50	RUBANS MAGNÉTOSCOPIQUES	-			
51	LABORATOIRE DE PRODUCTION	31		0,57%	\$40 500
	PRODUCTION TOTAL "B"	-		60,77%	\$4 338 675

POSTPRODUCTION SECTION "C"					
60	EQUIPE MONTAGE	32			
61	ÉQUIPEMENT DE MONTAGE	-		0,81%	\$57 500
62	POST-PRODUCTION VIDÉO (IMAGE)	33			
63	POST-PRODUCTION VIDÉO (SON)	34		3,86%	\$275 500
64	LABORATOIRE POST-PRODUCTION	-		2,18%	\$155 500
65	POST-PRODUCTION SON	-			
66	MUSIQUE	35			
67	TITRES/OPTIQUES/ARCHIVES	36		0,89%	\$49 000
68	VERSION(S)/DOUBLAGE	36		0,14%	\$10 000
69	AMORTISSEMENT (SÉRIE)	36		0,11%	\$7 500
	POSTPRODUCTION TOTAL ("C")	-		7,77%	\$555 000

AL "B" + "C" PRODUCTION ET POSTPRODUCTION					\$4 893 675
--	--	--	--	--	--------------------

DIVERS SECTION "D"					
70	PUBLICITE	37			
71	FRAIS GÉNÉRAUX/DIVERS	38		0,51%	\$36 500
72	COÛTS INDIRECTS	38		1,20%	\$85 500
	DIVERS TOTAL ("D")	-		9,66%	\$699 368
				11,36%	\$811 368

AL "A" + "B" + "C" + "D"				96,20%	\$6 868 711
---------------------------------	--	--	--	---------------	--------------------

80	IMPREVUS % de B et C	39		3,08%	\$220 215
----	-------------------------	----	--	-------	-----------

81	GARANTIE DE BONNE FIN 0% de 0	39		0,72%	\$51 074
----	-------------------------------	----	--	-------	----------

82	COÛTS DE L'ÉMISSION	39		100,00%	\$7 140 000
----	---------------------	----	--	----------------	--------------------

GRAND TOTAL	\$7 140 000
COÛT PAR ÉPISODE	\$714 000

CHA



Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and
Telecommunications Commission

Les Terrasses de la Chaudière
1, Promenade du Portage
Hull (Québec)

Adresse postale/Mailing Address
Ottawa, Ontario
K1A 0N2

2003/11/18
Dossier : 02CP61

Mme Stéphanie Héroux
Directrice générale
Communications Claude Héroux Plus Inc.
4984, Place de la Savane, bureau 100
Montréal QC H4P 1Z6

Madame,

Objet : « LANCE ET COMPTE: LA RECONQUÊTE III(#1-18) »

Cette certification confirme que cette émission répond aux critères d'une émission canadienne telle que définie dans l'avis public CRTC 2000-42 et toute autre modification que le Conseil peut y apporter de temps à autre. Cette certification a été émise selon les renseignements fournis dans votre demande datée le 2003/07/22. Voici les spécifications de la production mentionnée en rubrique :

No de certification	Catégorie au registre	Points canadiens	Crédit de temps
C22170	07A	10/10	150%

Tout changement au contenu de votre demande doit nous être communiqué afin de garder nos dossiers à jour. Advenant que le statut de cette émission requiert une réévaluation, dans le cas de changement pertinent, d'une déclaration incorrecte ou d'une omission, et que cette émission ne réponde plus à la définition d'une émission canadienne, cette certification pourrait être annulée.

Veuillez vous assurer que le diffuseur recevra une copie de cette certification.

Directeur
Certification d'une émission canadienne

Doug Wilson
(verso)

Vancouver
580 Hornby St.
Suite 530
Vancouver, BC
V6C 3B6
(604) 866-2111
TDD: 666-0778
Fax: 866-6322

Winnipeg
275 Portage Av.
Suite 1810
Winnipeg, MB
R3B 2B3
(204) 983-6306
TDD: 983-8274
Fax: 983-6317

Montréal
405, boul. de Maisonneuve est
Suite B2300
Montréal (QC)
(514) 283-6607

Halifax
Metropolitan Place
Suite 1410
99 Wyse Road
Dartmouth, NS
B3A 4S5
(902) 426-7997
TDD: 426-6997
Fax: 426-2721

Toronto
55 St. Clair Av. East
Suite 624
Toronto, ON
(416) 952-9096

Regina
Cornwall Professional Bldg
2125, 11th Avenue
Suite 103
Regina, SK
(306) 780-3422

Edmonton
10405 Jasper Avenue
Suite 520
Edmonton, AB
(780) 495-3224

Renseignements généraux : (819) 997-0313
Sans frais 1-877-249-2782
ATM 1-877-909-2782
Tél.-xipieur : (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

General Inquiries: (819) 997-0313
Toll-free 1-877-249-2782
TDD: 1-877-909-2782
Fax: (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

Canada

Le Négociateur

Sovimage - Budget final #3 : \$5,376,000 = \$672,000 x 8 épisodes

Producteur : Vincent Gabriele
 Productrice exéc. : Sophie Deschênes
 Prod. dél. : Suzanne Dussault
 Réalisateur : Sylvain Archambault
 Scénariste : Danielle Dansereau
 Budget fait par : Sophie Deschênes
 réajusté par S. Dussault
 APFTQ/ARRFQ/SARTEC/UDA/APVQ

6.25 jours * 8 épisode = 50 jours
 Format : vidéo numérique
 Durée : 8 x 43 minutes
 Prép. : 6-04 au 28-05-2004 / 8 sem
 Tourn. : 31-05 au 26-08-2004 / 13 sem
 Diffusion pressentie : février 2005
 Droits de suite : 80 %/Imprévus : 6 %

Acct#	Category Title	Page	Total
01	DROITS d'AUTEURS	1	\$0
02	SCÉNARISATION	1	\$180,851
03	FRAIS de DÉVELOPPEMENT	2	\$10,382
04	PRODUCTEUR	2	\$396,993
05	RÉALISATION	2	\$146,749
06	VEGETTES FORFAITAIRES	3	\$0
	SOUS-TOTAL "A"		\$732,775
10	COMÉDIENS	3	\$673,949
11	FIGURATION	20	\$71,405
12	ÉQUIPE de PRODUCTION	20	\$625,138
13	ÉQUIPE CONCEPTION ARTISTIQUE	24	\$80,702
14	ÉQUIPE CONSTRUCTION	24	\$23,728
15	ÉQUIPE DÉCORS	24	\$121,134
16	ÉQUIPE ACCESSOIRES	25	\$78,193
17	ÉQUIPE EFFETS SPÉCIAUX	26	\$14,040
18	ÉQUIPE ANIMAUX	26	\$1,463
19	ÉQUIPE COSTUMES	26	\$145,766
20	ÉQUIPE MAQUILLAGE COIFFURE	27	\$106,812
22	ÉQUIPE CAMÉRA	28	\$117,557
23	ÉQUIPE ÉLECTRIQUE	29	\$88,826
24	ÉQUIPE MACHINISTE	30	\$81,798
25	ÉQUIPE SON	30	\$42,502
26	ÉQUIPE TRANSPORT	31	\$14,977
27	CHARGES SOCIALES	31	\$0
28	FRAIS de BUREAU PRODUCTION	31	\$89,970
29	FRAIS de STUDIO	33	\$14,200
30	FRAIS de BUREAU LIEUX TOURNAGE	33	\$13,775
31	FRAIS LIEUX de TOURNAGE	33	\$172,150
32	FRAIS de RÉGIE	37	\$77,580
33	FRAIS de VOYAGES SÉJOURS	38	\$0
34	TRANSPORT	38	\$138,555
35	MATÉRIEL de CONSTRUCTION	40	\$21,500
36	MATÉRIEL d'ARTISTES	40	\$6,600
37	DÉCORS	40	\$106,250
38	ACCESSOIRES	41	\$80,000
39	EFFETS SPÉCIAUX / ARMES / CASCADES	41	\$32,000

Le Négociateur - Budget final confirmé - \$5,376,000 - 6.25 jours * 8 épisodes -

Acct#	Category Title	Page	Total
40	LOCATION d'ANIMAUX	41	\$1,200
41	COSTUMES	42	\$108,000
42	MAQUILLAGE et COIFFURE	42	\$15,430
45	ÉQUIPEMENT CAMÉRA	42	\$57,100
46	ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE	43	\$92,950
47	ÉQUIPEMENT MACHINISTE	43	\$70,500
48	ÉQUIPEMENT SON	43	\$28,750
50	LABORATOIRE VIDÉO : RUBANS	44	\$11,712
51	LABORATOIRE de PRODUCTION	44	\$16,160
SOUS-TOTAL PRODUCTION "B"			\$3,439,371
60	ÉQUIPE de MONTAGE visuel et sonore	44	\$108,550
62	ÉQUIPEMENT de MONTAGE VIDÉO image	46	\$127,140
63	ÉQUIPEMENT de MONTAGE VIDÉO son	47	\$66,876
64	LABORATOIRE FILM POST-PROD	47	\$0
65	LABORATOIRE de POST-PRODUCTION SON	48	\$0
66	MUSIQUE	48	\$58,725
67	TITRES /ARCHIVES /OPTIQUES	49	\$37,180
SOUS-TOTAL POSTPRODUCTION "C"			\$398,471
70	PUBLICITÉ	49	\$23,080
71	FRAIS GÉNÉRAUX/DIVERS	50	\$45,250
72	COÛTS INDIRECTS	50	\$506,784
SOUS-TOTAL DIVERS "D"			\$575,114
80	IMPRÉVUS 8% de B + C : 4.47%		\$230,270
81	GARANTIE de BONNE FIN		\$0
SOUS-TOTAL IMPRÉVUS ET GARANTIE			\$230,270
TOTAL ABOVE-THE-LINE			\$732,775
TOTAL BELOW-THE-LINE			\$4,643,225
TOTAL ABOVE & BELOW-THE-LINE			\$5,376,000
GRAND TOTAL			\$5,376,000


**Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes**
**Canadian Radio-television and
Telecommunications Commission**

Les Terrasses de la Chaudière
1, Promenade du Portage
Gatineau (Québec)

Adresse postale/Mailing Address
Ottawa, Ontario
K1A 0N2

2004/12/14
Dossier: 09CP80

Mme Manon Thivierge
Coordonnatrice - Financement
Productions Sovimage inc.
1035, avenue Laurier ouest, 1er étage
Outremont QC H2V 2L1

Madame,

Objet: **"NÉGOCIATEUR (#1-8)"**

Cette certification confirme que cette émission répond aux critères d'une émission canadienne telle que définie dans l'avis public CRTC 2000-42 et toute autre modification que le Conseil peut y apporter de temps à autre. Cette certification a été émise selon les renseignements fournis dans votre demande datée le 2004/10/12. Voici les spécifications de la production mentionnée en rubrique :

<u>No de certification</u>	<u>Catégorie au registre</u>	<u>Points canadiens</u>	<u>Crédit de temps</u>
C23767	07C	10/10	150%

Cette certification est basée sur le fait que cette production n'est pas une infopublicité et que, à l'exception de ce qui est présenté à l'intérieur des pauses publicitaires et la mention des commanditaires tel que prévu au *Règlement de 1987 sur la télédiffusion*, la programmation de l'émission ainsi que tous ses épisodes ne renferment aucune forme d'appui d'un produit ou service, de matériel publicitaire, de sollicitation ou d'utilisation d'adresses professionnels, de numéros de téléphone ou d'adresses électroniques visant la vente ou la promotion de produits et services. Veuillez lire les remarques figurant au verso de la présente.

Vous devez informer le Conseil de toutes modifications apportées à la production aux fins de mise à jour. Dans le cadre de son mandat de surveillance, le Conseil peut surveiller la diffusion de votre production et s'il juge nécessaire d'en réévaluer le statut en raison de changements importants, d'omissions, de déclarations inexactes ou de l'ajout de matériel non admissible à la certification de l'émission de sorte que la production ne respecte plus la définition d'une émission canadienne, il peut révoquer la certification de l'émission.

Veuillez vous assurer que le diffuseur recevra une copie de cette certification. Pour toutes questions concernant cette lettre, veuillez communiquer avec Alain Kenney au (819) 997-1644.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Directeur
Certification d'une émission canadienne

Doug Wilson
(verso)

Vancouver
580 Hornby Street
Suite 530
Vancouver, BC V6C 3B6
(604) 666-2111
TDD: (604) 666-0778
Fax: (604) 666-8322

Edmonton
10405 Jasper Avenue
Suite 520
Edmonton, AB T5J3N4
(780) 495-3224

Regina
Cornwall Professional Bldg.
2125, 11th Avenue
Suite 103
Regina, SK S4P 3X3
(306) 780-3422

Winnipeg
275 Portage Avenue
Suite 1810
Winnipeg, MB R3B 2B3
(204) 983-6306
TDD: (204) 983-8274
Fax: (204) 983-6317

Toronto
55 St. Clair Avenue East
Suite 624
Toronto, ON M4T 1M2
(416) 952-9096

Montréal
405, boul. de Maisonneuve est
Suite B2300
Montréal (QC) H2L 4J5
(514) 283-6607

Dartmouth
Metropolitan Place
Suite 1410
99 Wyse Road
Dartmouth, NS B3A 4S5
(902) 426-7997
Fax: (902) 426-2721

Renseignements généraux : (819) 997-0313
Sans frais 1-877-249-2782
ATME : 1-877-909-2782
Télécopieur : (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

General Inquiries: (819) 997-0313
Toll-free 1-877-249-2782
TDD: 1-877-909-2782
Fax: (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

Canada

BUDGET DE PRODUCTION de HISTOIRES DE FILLES VI

N0353

P.3/22

01	ACQUISITION DROIT D'AUTEUR	TOTAL
02	SCENARISATION	5 000,
03	FRAIS DE DEVELOPPEMENT	174 884,
04	PRODUCTEUR	0,
05	REALISATION	177 675,
SOUS-TOTAL: "A"		110 000,
PRODUCTION		457 559,
10	COMEDIENS	413 510,
11	FIGURANTS	16 858,
12	EQUIPE: PRODUCTION	295 678,
13	EQUIPE: CONCEPTION ARTISTIQUE	30 000,
14	EQUIPE: CONSTRUCTION	0,
15	EQUIPE: DECORS	11 000,
16	EQUIPE: ACCESSOIRES	20 830,
17	EQUIPE: COSTUMES	44 100,
18	EQUIPE: MAQUILLAGE/COIFFURE	23 700,
19	EQUIPE: TECHNIQUE VIDEO	35 830,
20	EQUIPE: CAMERA	39 500,
21	EQUIPE: ELECTRIQUE	48 200,
22	EQUIPE: MACHINISTES	53 500,
23	EQUIPE: SON	25 178,
24	EQUIPE: TRANSPORT	0,
25	AVANTAGES SOCIAUX	110 955,
26	FRAIS: BUREAU DE PRODUCTION	78 700,
27	FRAIS DE STUDIO	160 000,
28	FRAIS: BUREAU - LIEU DE TOURNAGE	0,
29	FRAIS: LIEUX DE TOURNAGE	0,
30	FRAIS: REGIE	15 550,
31	TRANSPORT	12 000,
32	DECORS	39 500,
33	ACCESSOIRES	5 000,
34	COSTUMES	15 500,
35	MAQUILLAGE / COIFFURE	4 500,
36	EQUIPEMENT: CAMERA	0,
37	EQUIPEMENT: ELECTRIQUE	2 000,
38	EQUIPEMENT: MACHINISTE	2 000,
39	EQUIPEMENT: SON	3 800,
40	RUBANS MAGNETOSCOPIQUES	4 648,
SOUS-TOTAL: PRODUCTION "B"		1 510 232,

BUDGET DE PRODUCTION en HISTOIRES DE FILLES VI

POST-PRODUCTION "C"		
62	MONTAGE IMAGE ET FINITION VIDEO	40 120,
65	POST-PRODUCTION SONORE	22 500,
66	MUSIQUE	9 500,
67	ARCHIVES	0,
69	COORDINATION POST-PRODUCTION	4 400,
SOUS-TOTAL: POST-PRODUCTION "C"		78 520,
FRAIS GENERAUX "D"		
70	PUBLICITE & PROMOTION	2 500,
71	FRAIS GENERAUX DIVERS	24 309,
72	COUTS INDIRECTS	193 675,
SOUS-TOTAL: FRAIS GENERAUX "D"		220 484,
SOUS-TOTAL: "A"		467 569,
SOUS-TOTAL: PRODUCTION "B"		1 510 232,
SOUS-TOTAL: POST-PRODUCTION "C"		78 520,
SOUS-TOTAL: FRAIS GENERAUX "D"		220 484,
TOTAL: "A"+"B"+"C"+"D"		2 274 785,
80	IMPREVUS	95 208,
81	GARANTIE DE BONNE FIN	0,
GRAND TOTAL		2 370 000,
GRAND TOTAL / PAR ÉMISSION		118 500,





Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Les Terrasses de la Chaudière
1, Promenade du Portage
Hull (Québec)

Adresse postale/Mailing Address
Ottawa, Ontario
K1A 0N2

2003/10/27
Dossier : 09CP88

Mme Carole Gagnon
Contrôleur
Productions Match TV inc.
5162 boul. Saint-Laurent, bureau 200
Montréal QC H2T 1R8

Vancouver
580 Hornby St.
Suite 530
Vancouver, BC
V6C 3B8
(604) 888-2111
TDD: 656-0778
Fax: 888-8322

Winnipeg
275 Portage Av.
Suite 1810
Winnipeg, MB
R3B 2B3
(204) 983-8308
TDD: 983-8274
Fax: 983-8317

Montréal
405, boul. de Maisonneuve est
Suite 82300
Montréal (QC)
(514) 283-6607

Halifax
Poplitan Place
Suite 1410
89 Wyse Road
Dartmouth, NS
B3A 4S5
(902) 428-7997
TDD: 428-6997
Fax: 428-2721

Toronto
55 St. Clair Av. East
Suite 624
Toronto, ON
(416) 952-8086

Regina
Cornwall Professional Bldg
2125, 11th Avenue
Suite 103
Regina, SK
(306) 780-3422

Edmonton
10406 Jasper Avenue
Suite 520
Edmonton, AB
(780) 495-3224

Madame,

Objet : « HISTOIRES DE FILLES (VI) (#108-125) »

Cette certification confirme que cette émission répond aux critères d'une émission canadienne telle que définie dans l'avis public CRTC 2000-42 et toute autre modification que le Conseil peut y apporter de temps à autre. Cette certification a été émise selon les renseignements fournis dans votre demande datée le 2003/08/21. Voici les spécifications de la production mentionnée en rubrique :

<u>No de certification</u>	<u>Catégorie au registre</u>	<u>Points canadiens</u>	<u>Crédit de temps</u>
C22097	07B	10/10	150%

Tout changement au contenu de votre demande doit nous être communiqué afin de garder nos dossiers à jour. Advenant que le statut de cette émission requiert une réévaluation, dans le cas de changement pertinent, d'une déclaration incorrecte ou d'une omission, et que cette émission ne réponde plus à la définition d'une émission canadienne, cette certification pourrait être annulée.

Veillez vous assurer que le diffuseur recevra une copie de cette certification.

Directeur
Certification d'une émission canadienne

Doug Wilson
(verso)

Renseignements généraux : (819) 997-0313
Sans frais 1-877-249-2782
ATME : 1-877-808-2782
Télécopieur : (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

General Inquiries: (819) 997-0313
Toll-free 1-877-249-2782
TDD: 1-877-808-2782
Fax: (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Les Terrasses de la Chaudière
1, Promenade du Portage
Hull (Québec)

Adresse postale/Mailing Address
Ottawa, Ontario
K1A 0N2

2003/10/27
Dossier : 09CP88

Mme Carole Gagnon
Contrôleur
Productions Match TV inc.
5162 boul. Saint-Laurent, bureau 200
Montréal QC H2T 1R8

Madame,

Objet : « HISTOIRES DE FILLES (VI)(#107)(60 MIN.) »

Cette certification confirme que cette émission répond aux critères d'une émission canadienne telle que définie dans l'avis public CRTC 2000-42 et toute autre modification que le Conseil peut y apporter de temps à autre. Cette certification a été émise selon les renseignements fournis dans votre demande datée le 2003/08/21. Voici les spécifications de la production mentionnée en rubrique :

<u>No de certification</u>	<u>Catégorie au registre</u>	<u>Points canadiens</u>	<u>Crédit de temps</u>
C22096	07B	10/10	150%

Tout changement au contenu de votre demande doit nous être communiqué afin de garder nos dossiers à jour. Advenant que le statut de cette émission requiert une réévaluation, dans le cas de changement pertinent, d'une déclaration incorrecte ou d'une omission, et que cette émission ne réponde plus à la définition d'une émission canadienne, cette certification pourrait être annulée.

Veillez vous assurer que le diffuseur recevra une copie de cette certification.

Directeur
Certification d'une émission canadienne

Doug Wilson
(verso)

Vancouver
580 Hornby St.
Suite 630
Vancouver, BC
V6C 3B6
(604) 688-2111
TDD: 688-0778
Fax: 688-8322

Winnipeg
275 Portage Av.
Suite 1810
Winnipeg, MB
R3B 2B3
(204) 983-8308
TDD: 983-8274
Fax: 983-8317

Montréal
405, boul. de Maisonneuve est
Suite B2300
Montréal (QC)
(514) 283-6607

Halifax
Metropolitan Place
1410
60 Wyse Road
Dartmouth, NS
B3A 4S6
(902) 428-7887
TDD: 428-8997
Fax: 428-2721

Toronto
55 St. Clair Av. East
Suite 624
Toronto, ON
(416) 952-9086

Regina
Cornwall Professional Bldg
2125, 11th Avenue
Suite 103
Regina, SK
(306) 780-3422

Edmonton
10405 Jasper Avenue
Suite 520
Edmonton, AB
(780) 485-3224

Renseignements généraux : (819) 997-0313
Sans frais 1-877-249-2782
ATME : 1-877-909-2782
Télécopieur : (819) 984-0218
www.crtc.gc.ca

General Inquiries: (819) 997-0313
Toll-free 1-877-249-2782
TDD: 1-877-909-2782
Fax: (819) 984-0218
www.crtc.gc.ca

RÉSUMÉ DU BUDGET DE PRODUCTION

TITRE DE LA PRODUCTION: Histoire de filles
PRODUCTEUR: Zone3
NUMÉRO DE PROJET: v3
NOMBRE D'ÉMISSIONS: 20 x 60 min.Fr.

EN DATE DU: 08-mars-04

CODE	DESCRIPTION	BUDGET
100	DROITS D'AUTEUR/ACQUISITION	
200	SCÉNARIO	5 000,00
300	FRAIS DE DÉVELOPPEMENT	211 986,50
400	PRODUCTEUR	4 000,00
500	RÉALISATION	165 671,46
600	VEDETTES FORFAITAIRES	134 000,00
	SOUS TOTAL (A)	520 657,96
1000	COMÉDIENS	
1100	FIGURATION	450 893,35
1200	ÉQUIPE DE PRODUCTION	20 330,40
1300	ÉQUIPE CONCEPTION ARTISTIQUE	312 978,00
1400	ÉQUIPE CONSTRUCTION	33 000,00
1500	ÉQUIPE DÉCORS	
1600	ÉQUIPE ACCESSOIRES	39 460,00
1700	ÉQUIPE EFFETS SPÉCIAUX	20 815,00
1800	ÉQUIPE RESP. DES ANIMAUX	
1900	ÉQUIPE COSTUMES	
2000	ÉQUIPE MAQUILLAGE COIFFURE	46 070,00
2100	ÉQUIPE TECHNIQUE VIDÉO	23 750,00
2200	ÉQUIPE CAMERA	144 910,00
2300	ÉQUIPE ÉLECTRIQUE	3 500,00
2400	ÉQUIPE MACHINISTE	24 000,00
2500	ÉQUIPE SON	
2600	ÉQUIPE TRANSPORT	
2700	BÉNÉFICES MARGINAUX	
2800	FRAIS DE BUREAU DE PRODUCTION	120 654,82
2900	FRAIS DE STUDIO	65 000,00
3000	FRAIS DE BUREAU EN TOURNAGE	160 000,00
3100	FRAIS LIEUX DE TOURNAGE	2 640,00
3200	FRAIS DE RÉGIE	
3300	VOYAGES/SÉJOUR	19 500,00
3400	TRANSPORT	
3500	MATÉRIEL DE CONSTRUCTION	13 950,00
3600	MATÉRIEL D'ARTISTE	
3700	DÉCORS	
3800	ACCESSOIRES	35 100,00
3900	EFFETS SPÉCIAUX	5 000,00
4000	ANIMAUX	
4100	COSTUMES	
4200	MAQUILLAGE/COIFFURE	25 095,00
4300	STUDIO VIDÉO	3 000,00
4400	UNITÉ MOBILE VIDÉO	
4500	ÉQUIPEMENT CAMERA	
4600	ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE	1 000,00
4700	ÉQUIPEMENT MACHINISTE	2 000,00
4800	ÉQUIPEMENT SON	2 000,00
4900	DEUXIÈME ÉQUIPE	4 000,00
5000	RUBANS MAGNÉTOSCOPIQUES	
5100	LABORATOIRE DE PRODUCTION	5 448,00
	SOUS-TOTAL PROD. (B)	1 584 094,57

CODE	DESCRIPTION	BUDGET
6000	ÉQUIPE MONTAGE	
6100	ÉQUIPEMENT MONTAGE	8 000,00
6200	POSTPRODUCTION VIDÉO (IMAGE)	
6300	POSTPRODUCTION VIDÉO (SON)	37 520,00
6400	LABORATOIRE POSTPRODUCTION	16 600,00
6500	POSTPRODUCTION SON	
6600	MUSIQUE	
6700	TITRES/OPTIQUES/ARCHIVES	10 500,00
6800	VERSIONS	
	SOUS-TOTAL POST-PROD. (C)	72 620,00
	SOUS-TOTAL (B+C)	1 656 714,57
7000	PUBLICITÉ	
7100	FRAIS GÉNÉRAUX/DIVERS	8 500,00
7200	COÛTS INDIRECTS	34 948,91
		216 644,04
	SOUS-TOTAL DIVERS (D)	260 092,95
	TOTAL (A)+(B)+(C)+(D)	2 437 465,47
8000	IMPRÉVUS	
		20 000,00
	SOUS-TOTAL	2 457 465,47
8100	GARANTIE DE BONNE FIN	
	GRAND TOTAL	2 457 465,47
	NOMBRE D'ÉMISSIONS	20,00
	COÛT PAR ÉMISSION	122 873,27



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Les Terrasses de la Chaudière
1, Promenade du Portage
Gatineau (Québec)

Adresse postale/Mailing Address
Ottawa, Ontario
K1A 0N2

2004/11/26
Dossier: 30CP45

M. André Larin
Président
Zone3-XIII Inc.
1055, boul. René-Lévesque Est, bureau 300
Montréal QC H2L 4S5

Monsieur,

Objet: "HISTOIRES DE FILLES (VII)(#126-145)(30 MIN.)"

Veillez prendre note que cette lettre remplace celles que nous vous avons envoyées le 2004/08/23 pour l'épisode de 60 minutes ainsi que pour les 18 épisodes de 30 minutes. Suite à votre courriel du 2004/11/23, nous avons révisé nos dossiers, tel que demandé, en modifiant l'épisode de 60 minutes, pour en faire deux épisodes de 30 minutes qui sont maintenant ajoutés à la Série VII. Ainsi, par conséquent, veuillez également noter que le no. de certification C2326", qui avait été émis pour l'épisode de 60 minutes, est annulé.

La présente certification confirme que cette émission répond aux critères d'une émission canadienne telle que définie dans l'avis public CRTC 2000-42 et toute autre modification que le Conseil peut y apporter de temps à autre. Voici les spécifications de la production mentionnée en rubrique :

No de certification	Catégorie au registre	Points canadiens	Crédit de temps
C23268	07B	10/10	150%

Cette certification est basée sur le fait que cette production n'est pas une infopublicité et que, à l'exception de ce qui est présenté à l'intérieur des pauses publicitaires et la mention des commanditaires tel que prévu au Règlement de 1987 sur la télédiffusion, la programmation de l'émission ainsi que tous ses épisodes ne renferment aucune forme d'appui d'un produit ou service, de matériel publicitaire, de sollicitation ou d'utilisation d'adresses professionnels, de numéros de téléphone ou d'adresses électroniques visant la vente ou la promotion de produits et services. Veuillez lire les remarques figurant au verso de la présente.

Vous devez informer le Conseil de toutes modifications apportées à la production aux fins de mise à jour. Dans le cadre de son mandat de surveillance, le Conseil peut surveiller la diffusion de votre production et s'il juge nécessaire d'en réévaluer le statut en raison de changements importants, d'omissions, de déclarations inexactes ou de l'ajout de matériel non admissible à la certification de l'émission de sorte que la production ne respecte plus la définition d'une émission canadienne, il peut révoquer la certification de l'émission.

Veillez vous assurer que le diffuseur recevra une copie de cette certification. Pour toutes questions concernant cette lettre, veuillez communiquer avec Claire Deslauriers au (819) 997-4486.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Directeur
Certification d'une émission canadienne

Doug Wilson
(verso)

Renseignements généraux : (819) 997-0313
Sans frais 1-877-249-2782
ATME : 1-877-909-2782
Télécepteur : (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

General Inquiries: (819) 997-0313
Toll-free 1-877-249-2782
TDD: 1-877-909-2782
Fax (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

*Special
60m
devenu
2 épisodes
de
30m*

Vancouver
580 Hornby Street
Suite 530
Vancouver, BC V6C 3B6
(604) 666-2111
TDD: (604) 666-0778
Fax: (604) 666-3222

Edmonton
10405 Jasper Avenue
Suite 520
Edmonton, AB T5J 3N4
(780) 495-3224

Regina
Cornwall Professional Bldg.
2125, 11th Avenue
Suite 103
Regina, SK S4P 3X3
(306) 780-3422

Winnipeg
75 Portage Avenue
Suite 1810
Winnipeg, MB R3B 2B3
(204) 983-6308
TDD: (204) 983-8274
Fax: (204) 983-8317

Toronto
55 St. Clair Avenue East
Suite 624
Toronto, ON M4T 1M2
(416) 952-9096

Montréal
405, boul. de Maisonneuve est
Suite B2300
Montréal (QC) H2L 4J5
(514) 283-6807

Dartmouth
Metropolitan Place
Suite 1410
99 Wyse Road
Dartmouth, NS B3A 4S5
(902) 426-7997
Fax: (902) 426-2721

SOMMAIRE " KM/H VII "

compte	catégorie	TOTAL
01	Droits d'auteur/acquisitions	- \$
02	Scénario	378 780,00 \$
03	Frais de développement	- \$
04	Producteur	147 500,00 \$
05	Réalisation	102 200,00 \$
06	Vedettes forfaitaires	- \$
	TOTAL A	628 480,00 \$
10	Comédiens	466 350,00 \$
11	Figuration	4 305,00 \$
12	Équipe de production	260 750,00 \$
13	Équipe conception artistique	4 000,00 \$
14	Équipe construction	- \$
15	Équipe décors	4 000,00 \$
16	Équipe accessoires	17 500,00 \$
17	Équipe effets spéciaux	- \$
18	Équipe responsable des animaux	- \$
19	Équipe costumes	30 625,00 \$
20	Équipe maquillage/coiffure	19 200,00 \$
21	Équipe technique vidéo	73 120,00 \$
22	Équipe caméra	12 800,00 \$
23	Équipe électrique	39 600,00 \$
24	Équipe machinistes	45 500,00 \$
25	Équipe son	26 860,00 \$
26	Équipe transport	- \$
27	Bénéfices marginaux	89 200,00 \$
28	Frais de bureau de production	17 000,00 \$
29	Frais de studio	142 980,00 \$
30	Frais de bureau/lieux de tournage	800,00 \$
31	Frais lieux de tournage	- \$
32	Frais de régie	8 300,00 \$
33	Voyages/séjour	- \$
34	Transport	5 500,00 \$
35	Matériel de construction	- \$
36	Matériel d'artiste	- \$
37	Décors	15 000,00 \$
38	Accessoires	11 200,00 \$
39	Effets spéciaux	- \$
40	Animaux	- \$
41	Costumes	29 900,00 \$
42	Maquillage/coiffure	3 500,00 \$
43	Studio vidéo	1 750,00 \$
44	Unité mobile vidéo	7 400,00 \$
45	Équipement caméra	- \$
46	Équipement électrique	55 400,00 \$
47	Équipement machinistes	- \$
48	Équipement son	- \$
49	Deuxième équipe	- \$
50	Rubans magnétoscopiques	- \$
51	Laboratoire de production	7 500,00 \$
	TOTAL B (production)	- \$
		1 400 040,00 \$

SOMMAIRE " KM/H VII "

compte	catégorie		TOTAL
60	Équipe montage		13 200,00 \$
61	Étape du montage (équipement et divers)		37 500,00 \$
62	Post-production vidéo (image)		- \$
63	Post-production vidéo (son)		11 000,00 \$
64	Laboratoire post-production		- \$
65	Post-production son		- \$
66	Musique		- \$
67	Titres/optiques/archives		5 000,00 \$
68	Version		- \$
69	Amortissement (série)		9 000,00 \$
			- \$
	TOTAL C (post-production)		75 700,00 \$
	TOTAL B + C (production et postproduction)		1 475 740,00 \$
70	Publicité		3 500,00 \$
71	Frais généraux/divers		27 327,00 \$
		assurances 15 000	
		autres frais	
72	Coûts indirects		191 400,00 \$
		frais d'administration 147 500	
		financement(s) 43 900	
	TOTAL D (divers)		222 227,00 \$
	TOTAL A + B + C + D		2 326 447,00 \$
80	Imprévus		2 977,00 \$
81	Garantie de bonne fin		- \$
82	Coût de l'émission		2 329 424,00 \$
	GRAND TOTAL		2 329 424,00 \$

NOTES:

Le Producteur est le garant d'achèvement.



Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and
Telecommunications Commission

Les Terrasses de la Chaudière
1, Promenade du Portage
Hull (Québec)

Adresse postale/Mailing Address
Ottawa, Ontario
K1A 0N2

2004/08/04
Dossier: 05CP90

Mme Ghislaine Mailhot
Administratrice de production
Les Productions Vendôme II inc.
1751, rue Richardson, suite 5.105
Montréal QC H3K 1G6

Madame,

Objet: "KM/H (VII)(60 MIN.)" *ip. 145-146*

Cette certification confirme que cette émission répond aux critères d'une émission canadienne telle que définie dans l'avis public CRTC 2000-42 et toute autre modification que le Conseil peut y apporter de temps à autre. Cette certification a été émise selon les renseignements fournis dans votre demande datée le 2004/05/07. Voici les spécifications de la production mentionnée en rubrique :

<u>No de certification</u>	<u>Catégorie au registre</u>	<u>Points canadiens</u>	<u>Crédit de temps</u>
C23213	07B	10/10	150%

Cette certification est basée sur le fait que cette production n'est pas une infopublicité et que, à l'exception de ce qui est présenté à l'intérieur des pauses publicitaires et la mention des commanditaires tel que prévu au *Règlement de 1987 sur la télédiffusion*, la programmation de l'émission ainsi que tous ses épisodes ne renferment aucune forme d'appui d'un produit ou service, de matériel publicitaire, de sollicitation ou d'utilisation d'adresses professionnels, de numéros de téléphone ou d'adresses électroniques visant la vente ou la promotion de produits et services. Veuillez lire les remarques figurant au verso de la présente.

Vous devez informer le Conseil de toutes modifications apportées à la production aux fins de mise à jour. Dans le cadre de son mandat de surveillance, le Conseil peut surveiller la diffusion de votre production et s'il juge nécessaire d'en réévaluer le statut en raison de changements importants, d'omissions, de déclarations inexactes ou de l'ajout de matériel non admissible à la certification de l'émission de sorte que la production ne respecte plus la définition d'une émission canadienne, il peut révoquer la certification de l'émission.

Veuillez vous assurer que le diffuseur recevra une copie de cette certification. Pour toutes questions concernant cette lettre, veuillez communiquer avec Micheline Williamson au (819) 994-7993.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Directeur
Certification d'une émission canadienne

for *Williamson*
Doug Wilson
(verso)

Vancouver
580 Hornby St.
Suite 530
Vancouver, BC
V6C 3B6
(604) 666-2111
TDD: 666-0778
Fax: 666-8322

Winnipeg
275 Portage Av.
Suite 1810
Winnipeg, MB
R3B 2B3
(204) 983-6306
TDD: 983-8274
Fax: 983-6317

Montréal
405, boul. de Maisonneuve est
Suite B2300
Montréal (QC)
(514) 283-8607

Halifax
Metropolitan Place
Suite 1410
99 Wyse Road
Dartmouth, NS
B3A 4S5
(902) 426-7997
TDD: 426-6997
Fax: 426-2721

Toronto
55 St. Clair Av. East
Suite 624
Toronto, ON
(416) 952-9096

Regina
Cornwall Professional Bldg
2125, 11th Avenue
Suite 103
Regina, SK
(306) 780-3422

Edmonton
10405 Jasper Avenue
Suite 520
Edmonton, AB
(780) 495-3224

Renseignements généraux : (819) 997-0313
Sans frais 1-877-249-2782
ATME : 1-877-909-2782
Télécopieur : (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

General Inquiries: (819) 997-0313
Toll-free 1-877-249-2782
TDD: 1-877-909-2782
Fax: (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Les Terrasses de la Chaudière
1, Promenade du Portage
Hull (Québec)
2004/08/04
Dossier: 05CP90

Adresse postale/Mailing Address
Ottawa, Ontario
K1A 0N2

Mme Ghislaine Mailhot
Administratrice de production
Les Productions Vendôme II inc.
1751, rue Richardson, suite 5.105
Montréal QC H3K 1G6

Madame,

Objet: "KM/H (VII)(#127-144)"

Cette certification confirme que cette émission répond aux critères d'une émission canadienne telle que définie dans l'avis public CRTC 2000-42 et toute autre modification que le Conseil peut y apporter de temps à autre. Cette certification a été émise selon les renseignements fournis dans votre demande datée le 2004/05/07. Voici les spécifications de la production mentionnée en rubrique :

<u>No de certification</u>	<u>Catégorie au registre</u>	<u>Points canadiens</u>	<u>Crédit de temps</u>
C23099	07B	10/10	150%

Cette certification est basée sur le fait que cette production n'est pas une infopublicité et que, à l'exception de ce qui est présenté à l'intérieur des pauses publicitaires et la mention des commanditaires tel que prévu au *Règlement de 1987 sur la télédiffusion*, la programmation de l'émission ainsi que tous ses épisodes ne renferment aucune forme d'appui d'un produit ou service, de matériel publicitaire, de sollicitation ou d'utilisation d'adresses professionnels, de numéros de téléphone ou d'adresses électroniques visant la vente ou la promotion de produits et services. Veuillez lire les remarques figurant au verso de la présente.

Vous devez informer le Conseil de toutes modifications apportées à la production aux fins de mise à jour. Dans le cadre de son mandat de surveillance, le Conseil peut surveiller la diffusion de votre production et s'il juge nécessaire d'en réévaluer le statut en raison de changements importants, d'omissions, de déclarations inexactes ou de l'ajout de matériel non admissible à la certification de l'émission de sorte que la production ne respecte plus la définition d'une émission canadienne, il peut révoquer la certification de l'émission.

Veuillez vous assurer que le diffuseur recevra une copie de cette certification. Pour toutes questions concernant cette lettre, veuillez communiquer avec Micheline Williamson au (819) 994-7993.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Directeur
Certification d'une émission canadienne

M. Williamson
Doug Wilson
(verso)

Vancouver
580 Hornby St.
Suite 530
Vancouver, BC
V6C 3B6
(604) 666-2111
TDD: 666-0778
Fax: 666-8322

Winnipeg
275 Portage Av.
Suite 1810
Winnipeg, MB
R3B 2B3
(204) 983-6308
TDD: 983-8274
Fax: 983-8317

Montréal
405, boul. de Maisonneuve est
Suite B2300
Montréal (QC)
(514) 283-8607

Halifax
Metropolitan Place
Suite 1410
99 Wyse Road
Dartmouth, NS
B3A 4S5
(902) 426-7997
TDD: 426-6997
Fax: 426-2721

Toronto
55 St. Clair Av. East
Suite 624
Toronto, ON
(416) 952-9098

Regina
Cornwall Professional Bldg
2125, 11th Avenue
Suite 103
Regina, SK
(306) 780-3422

Edmonton
10405 Jasper Avenue
Suite 520
Edmonton, AB
(780) 495-3224

Renseignements généraux : (819) 997-0313
Sans frais 1-877-249-2782
ATME : 1-877-909-2782
Télécopieur : (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

General Inquiries: (819) 997-0313
Toll-free 1-877-249-2782
TDD: 1-877-909-2782
Fax: (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

Canada

RÉSUMÉ DU BUDGET DE PRODUCTION

TITRE DE LA PRODUCTION: Le cœur a ses raisons
PRODUCTEUR: Zone3
NUMÉRO DE PROJET: v2
NOMBRE D'ÉMISSIONS: 13 30 min fr.

EN DATE DU: avril 2004

CODE	DESCRIPTION	BUDGET
100	DROITS D'AUTEUR/ACQUISITION	
200	SCÉNARIO	
300	FRAIS DE DÉVELOPPEMENT	187 280,16
400	PRODUCTEUR	3 000,00
500	RÉALISATION	178 287,18
600	VEDETTES FORFAITAIRES	178 000,12
	SOUS TOTAL (A)	546 567,46
1000	COMÉDIENS	
1100	FIGURATION	406 241,57
1200	ÉQUIPE DE PRODUCTION	16 146,00
1300	ÉQUIPE CONCEPTION ARTISTIQUE	142 700,00
1400	ÉQUIPE CONSTRUCTION	29 500,00
1500	ÉQUIPE DÉCORS	
1600	ÉQUIPE ACCESSOIRES	1 000,00
1700	ÉQUIPE EFFETS SPÉCIAUX	49 575,00
1800	ÉQUIPE RESP. DES ANIMAUX	7 500,00
1900	ÉQUIPE COSTUMES	
2000	ÉQUIPE MAQUILLAGE COIFFURE	28 450,00
2100	ÉQUIPE TECHNIQUE VIDÉO	34 350,00
2200	ÉQUIPE CAMERA	186 825,00
2300	ÉQUIPE ÉLECTRIQUE	3 250,00
2400	ÉQUIPE MACHINISTE	32 175,00
2500	ÉQUIPE SON	36 855,00
2600	ÉQUIPE TRANSPORT	600,00
2700	BÉNÉFICES MARGINAUX	
2800	FRAIS DE BUREAU DE PRODUCTION	178 008,22
2900	FRAIS DE STUDIO	47 250,00
3000	FRAIS DE BUREAU EN TOURNAGE	
3100	FRAIS LIEUX DE TOURNAGE	1 350,00
3200	FRAIS DE RÉGIE	
3300	VOYAGES/SÉJOUR	13 700,00
3400	TRANSPORT	
3500	MATÉRIEL DE CONSTRUCTION	20 600,00
3600	MATÉRIEL D'ARTISTE	1 000,00
3700	DÉCORS	
3800	ACCESSOIRES	114 000,00
3900	EFFETS SPÉCIAUX	33 000,00
4000	ANIMAUX	7 000,00
4100	COSTUMES	
4200	MAQUILLAGE/COIFFURE	26 250,00
4300	STUDIO VIDÉO	8 360,00
4400	UNITÉ MOBILE VIDÉO	114 075,00
4500	ÉQUIPEMENT CAMERA	
4600	ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE	3 625,00
4700	ÉQUIPEMENT MACHINISTE	24 400,00
4800	ÉQUIPEMENT SON	750,00
4900	DEUXIÈME ÉQUIPE	300,00
5000	RUBANS MAGNÉTOSCOPIQUES	
5100	LABORATOIRE DE PRODUCTION	15 791,00
	SOUS-TOTAL PROD. (B)	1 584 626,78

CODE	DESCRIPTION	BUDGET
6000	ÉQUIPE MONTAGE	
6100	ÉQUIPEMENT MONTAGE	
6200	POSTPRODUCTION VIDÉO (IMAGE)	7 250,00
6300	POSTPRODUCTION VIDÉO (SON)	56 870,00
6400	LABORATOIRE POSTPRODUCTION	28 325,00
6500	POSTPRODUCTION SON	
6600	MUSIQUE	
6700	TITRES/OPTIQUES/ARCHIVES	18 000,00
6800	VERSIONS	15 800,00
	SOUS-TOTAL POST-PROD. (C)	126 245,00
	SOUS-TOTAL (B+C)	1 710 871,78
7000	PUBLICITÉ	
7100	FRAIS GÉNÉRAUX/DIVERS	6 700,00
7200	COÛTS INDIRECTS	28 072,71
	SOUS-TOTAL DIVERS (D)	244 899,05
	TOTAL (A)+(B)+(C)+(D)	279 671,76
		2 537 111,00
8000	IMPRÉVUS	
	SOUS-TOTAL	20 000,00
		2 557 111,00
8100	GARANTIE DE BONNE FIN	
GRAND TOTAL		2 557 111,00
NOMBRE D'ÉMISSIONS		13
COÛT PAR ÉMISSION		196 700,85

Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and
Telecommunications Commission

Les Terrasses de la Chaudière
1, Promenade du Portage
Gatineau (Québec)

Adresse postale/Mailing Address
Ottawa, Ontario
K1A 0N2

2004/11/15
Dossier: 30CP45

Mme Madeleine Renaud
Coordonnatrice, financement
Zone3 inc.
1055, boul. René-Lévesque Est, bureau 300
Montréal QC H2L 4S5

Madame,

Objet: "COEUR A SES RAISONS (2004-05)(#1-13)"

Cette certification confirme que cette émission répond aux critères d'une émission canadienne telle que définie dans l'avis public CRTC 2000-42 et toute autre modification que le Conseil peut y apporter de temps à autre. Cette certification a été émise selon les renseignements fournis dans votre demande datée le 2004/09/20. Voici les spécifications de la production mentionnée en rubrique :

<u>No de certification</u>	<u>Catégorie au registre</u>	<u>Points canadiens</u>	<u>Crédit de temps</u>
C23630	07B	10/10	150%

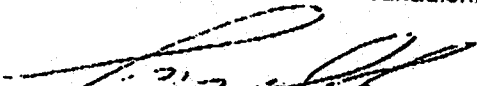
Cette certification est basée sur le fait que cette production n'est pas une infopublicité et que, à l'exception de ce qui est présenté à l'intérieur des pauses publicitaires et la mention des commanditaires tel que prévu au *Règlement de 1987 sur la télédiffusion*, la programmation de l'émission ainsi que tous ses épisodes ne renferment aucune forme d'appui d'un produit ou service, de matériel publicitaire, de sollicitation ou d'utilisation d'adresses professionnels, de numéros de téléphone ou d'adresses électroniques visant la vente ou la promotion de produits et services. Veuillez lire les remarques figurant au verso de la présente.

Vous devez informer le Conseil de toutes modifications apportées à la production aux fins de mise à jour. Dans le cadre de son mandat de surveillance, le Conseil peut surveiller la diffusion de votre production et s'il juge nécessaire d'en réévaluer le statut en raison de changements importants, d'omissions, de déclarations inexactes ou de l'ajout de matériel non admissible à la certification de l'émission de sorte que la production ne respecte plus la définition d'une émission canadienne, il peut révoquer la certification de l'émission.

Veuillez vous assurer que le diffuseur recevra une copie de cette certification. Pour toutes questions concernant cette lettre, veuillez communiquer avec Pierre Demers au (819) 997-4721.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Directeur
Certification d'une émission canadienne


Doug Wilson
(verso)

Vancouver
580 Hornby Street
Suite 530
Vancouver, BC V6C 3B6
(604) 666-2111
TDD: (604) 666-0778
Fax: (604) 666-3222

Edmonton
10405 Jasper Avenue
Suite 520
Edmonton, AB T5J3N4
(780) 495-3224

Regina
Cornwall Professional Bldg.
2125, 11th Avenue
Suite 103
Regina, SK S4P 3X3
(306) 780-3422

Winnipeg
275 Portage Avenue
Suite 1810
Winnipeg, MB R3B 2B3
(204) 983-6308
TDD: (204) 983-8274
Fax: (204) 983-6317

Toronto
55 St. Clair Avenue East
Suite 624
Toronto, ON M4T 1M2
(416) 952-9096

Montréal
405 boul de Maisonneuve est
Suite B2300
Montréal (QC) H2L 4J5
(514) 283-6607

Dartmouth
Metropolitan Place
Suite 1410
99 Wyse Road
Dartmouth, NS B3A 4S5
(902) 426-7997
Fax (902) 426-2721

Renseignements généraux (819) 997-0313
Sans frais 1-877-249-2782
ATME 1-877-909-2782
Télégraphe (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

General Inquiries: (819) 997-0313
Toll-free 1-877-249-2782
TDD 1-877-909-2782
Fax (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

Canada

PRAM QUEBEC INC
 STRUCTURE FINANCIERE
 EMISSION: LE SKETCH SHOW

8 Épisodes de 30 minutes
 1 Épisode <<Best of>>
 1 Épisode <<Bloopers>>

SOURCE DU FINANCEMENT	TYPE DE PART	MONTANT	par émission
SODEC	CT IMPÔTS	143 301 \$	
BCPAC	CT IMPÔTS	114 122 \$	14 330 \$
PRAM	INVEST.	24 459 \$	11 412 \$
GRUPE TVA	Services	314 336 \$	2 446 \$
			31 434 \$
CONTRIBUTION DU DIFFUSEUR - LICENCE		770 000 \$	77 000 \$
TOTAL DU FINANCEMENT		1 366 218 \$	136 622 \$
Coûts étrangers		63 600 \$	6 360 \$ 6,05%
Coûts canadiens		<u>988 282 \$</u>	<u>98 828 \$</u>
BUDGET AVANT SERVICES GROUPE TVA		<u>1 051 882 \$</u>	<u>105 188 \$</u>
Services GROUPE TVA		<u>314 336 \$</u>	<u>31 434 \$</u>
BUDGET TOTAL		<u>1 366 218 \$</u>	<u>136 622 \$</u>

LE MONTANT DE LA LICENCE DE AVALON EST EXCLU DES CRÉDITS D'IMPOTS

PRAM QUÉBEC INC
 BUDGET DE PRODUCTION
 VERSION TVA

EMISSION: LE SKETCH SHOW
 8 ÉMISSIONS DE 30 MINUTES AVEC 1 DROIT DE REPRISE
 1 BEST OF
 1 BLOOPERS

REMARQUES	QTÉ	DURÉE	TYPE	TARIF	BUDGET
-----------	-----	-------	------	-------	--------

DROITS

	QTÉ	DURÉE	TYPE	TARIF	BUDGET
OPTION SUR LE PROJET	16	10	G	385,00	61 600,00
DÉVELOPPEMENT ET BUDGET	1	1	G	2 000,00	2 000,00
	1	1	G	15 000,00	15 000,00
SOUS-TOTAL PRODUCTEUR					78 600,00

PRODUCTEUR

PART PRODUCTEUR	10%			728 214,74	72 821,47
PRODUCTEUR DÉLÉGUÉ	1	30	S	1 500,00	45 000,00
DÉPENSES	1	30	S	50,00	1 500,00
BÉNÉFICES MARGINAUX	18%			45 000,00	8 100,00
SOUS-TOTAL PRODUCTEUR					127 421,47

SOUS TOTAL A

206 021,47

SCÉNARISATION

SCRIPTEUR	5	8	E	300,00	12 000,00
SCRIPTEUR - LIENS	5	2	E	150,00	1 500,00
ADAPTATION	16	10	E	100,80	16 128,00
SARTEC	7%			29 628,00	2 073,96

5 min par émissions x 8 émissions
 Bloopers et BOFF

BÉNÉFICES MARGINAUX	18%	0,00	0,00
SOUS-TOTAL PRODUCTEUR			31 701,96

RÉALISATEUR

RÉALISATEUR-COORDONNATEUR	1	26	S	2 000,00	52 000,00
METTEUR EN SCENE	1	23	S	2 000,00	46 000,00
BÉNÉFICES MARGINAUX	18%			98 000,00	17 640,00
SOUS-TOTAL RÉALISATEUR					115 640,00

CACHETS ARTISTES

COMÉDIEN VELETTE	1	30	J	2 000,00	60 000,00
PREMIER RÔLE	1	30	J	1 500,00	45 000,00
PREMIER RÔLE	1	30	J	1 000,00	30 000,00
PREMIER RÔLE	2	30	J	800,00	48 000,00
FIGURANTS	1	30	F	184,15	5 524,50
FRAIS DE RÉGIE U.D.A.	1	40	J	17,00	680,00
DROITS DE REPRISE	45%			0,00	0,00
RÉPÉTITION	5	15	J	296,00	22 200,00
ESSAYAGE	1	1	G	3 050,00	3 050,00
COTISATIONS SYND. UDA 9%	9%			58 507,60	5 265,68
COTISATIONS SYND. UDA 13%	13%			130 016,90	16 902,20
SOUS-TOTAL CACHETS					236 622,38

ÉQUIPE DE PRODUCTION

DIRECTEUR DE PRODUCTION	1	1	S	0,00	0,00
SECRETAIRES/COORDONNATRICE	1	24	S	300,00	7 200,00
ASSISTANT DE PRODUCTION	2	60	J	150,00	18 000,00

PP

ASSISTANT À LA RÉALISATION	2 ré-prod/20 prod/ 1 post-prod	1	23	S	1 200,00	27 600,00
ACCESSOIRISTE / DÉCORATEUR RECHER	3 ré-prod/20 prod/ 0 post-prod	1	23	S	1 400,00	32 200,00
BÉNÉFICES MARGINAUX 18%		18%			85 000,00	15 300,00
SOUS-TOTAL ÉQUIPE DE PRODUCTION						100 300,00

ÉQUIPE COSTUMES						
COSTUMIERE	Préparation	1	20	J	300,00	6 000,00
HABILLEUSE	TVA	1	0	J	0,00	0,00
BÉNÉFICES MARGINAUX 18%		18%			6 000,00	1 080,00
APVQ		6%			6 000,00	360,00
SOUS-TOTAL ÉQUIPE COSTUMES						7 440,00

ÉQUIPE MAQUILLAGE-COIFFURE						
MAQUILLEUR	TVA	1	0	J	0,00	0,00
COIFFEUR	Studio 50 % TVA	1	1	GL	5 060,88	5 060,88
COIFFEUR	Ext 50 % TVA	1	1	GL	3 834,00	3 834,00
KIT		1	0	J	0,00	0,00
BÉNÉFICES MARGINAUX 18%		18%			0,00	0,00
APVQ		6%			0,00	0,00
SOUS-TOTAL ÉQUIPE MAQUILLAGE-COIFFURE						8 894,88

ÉQUIPE VIDÉO IMAGE						
CHEF ECLAIRAGISTE	TVA	1	0	J	0,00	0,00
CAMÉRAMANS	TVA	2	0	J	0,00	0,00
CAMÉRAMAN	TVA	1	0	J	0,00	0,00
PRENEUR SON	TVA	1	0	J	0,00	0,00
ASSISTANT PRENEUR SON	TVA	1	0	J	0,00	0,00

Handwritten signature

MACHINISTES									
TEMPS SUPPLÉMENTAIRE									
BÉNÉFICES MARGINAUX									
APVQ									
	2	0	J						
	1	1	GL						
	18%				41 055,52				41 055,52
	6%				0,00				0,00
					0,00				0,00
SOUS-TOTAL ÉQUIPE VIDÉO-IMAGE									41 055,52

ACCESSOIRES ET COSTUMES									
COSTUMES									
NETTOYAGE COSTUMES	1	1	G		10 000,00				10 000,00
DÉCOR ET ACC	1	45	J		50,00				2 250,00
	1	1	GL		60 000,00				60 000,00
SOUS-TOTAL ACCESSOIRES									72 250,00

DÉCORS									
LOCATION LIEUX DE TOURNAGE EXT									
NETTOYAGE	1	20	J		300,00				6 000,00
STUDIO	1	12	J		150,00				1 800,00
	1	0	J		0,00				0,00
SOUS-TOTAL DÉCORS									7 800,00

ÉQUIPEMENT									
BÉTACAM									
BÉTACAM	1	0	J		0,00				0,00
LOCATION ÉCLAIRAGE EXT	1	0	J		0,00				0,00
LOCATION ÉCLAIRAGE / GRIP STUDIO	1	20	J		600,00				12 000,00
	1	20	J		200,00				4 000,00
SOUS-TOTAL ÉQUIPEMENT VIDÉO-IMAGE									16 000,00

ÉQUIPEMENT MACHINISTE									
------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Handwritten signature

ACHATS-GAFFER TAPE + GELS

1 1 1 G 2 500,00 2 500,00

SOUS-TOTAL ÉQUIPEMENT MACHINISTE

2 500,00

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

ACHATS DE BATTERIES

1 40 J 75,00 3 000,00

SOUS-TOTAL ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

3 000,00

FRAIS DE BUREAU DE PRODUCTION

TÉLÉPHONES CELLULAIRE

2 5 M 50,00 500,00

SOUS-TOTAL FRAIS BUREAU DE PRODUCTION

500,00

FRAIS DE RÉGIE

CASSE-CROUTE

1 45 J 100,00 4 500,00

SOUS-TOTAL FRAIS DE RÉGIE

4 500,00

TRANSPORT

LOCATION DE VÉHICULES

Econoline technique - TVA

2 20 J 50,00 2 000,00

LOCATION DE VÉHICULES

Econoline ext comédiens

1 20 J 50,00 1 000,00

LOCATION DE VÉHICULES

Cube acc

1 5 M 1 100,00 5 500,00

ESSENCE

1 20 S 100,00 2 000,00

TAXIS

1 1 GL 500,00 500,00

STATIONNEMENT

1 1 GL 500,00 500,00

KILOMÉTRAGE

1 1 G 1 000,00 1 000,00

SOUS-TOTAL TRANSPORT

12 500,00

LABO. MATÉRIEL & RUBANS

RUBANS TOURNAGE DVC-PRO 66 MIN
RUBANS TOURNAGE DVC-PRO 66 MIN
BETACAM 30 MLA MIN SP
COPIE VHS
DIVERS PROMO

Tournage original	8	45	J	21,00	7 560,00
Master dvc-pro	2	10	E	21,00	420,00
Master	2	10	E	39,00	780,00
	1	10	E	100,00	1 000,00
	1	1	E	500,00	500,00

SOUS-TOTAL LABO. MATÉRIEL, RUBANS

10 260,00

SOUS TOTAL B

670 964,74

MONTAGE VIDÉO

MONTEUR AVID
TRANSFERTS
SALLE AVID
LECTEUR DVC-PRO
BÉNÉFICES MARGINAUX
OUVERTURE
SIGNATURE
SWEETENNING
SOUS-TITRAGE

Numérisation	1	20	J	400,00	8 000,00
	1	300	H	15,00	4 500,00
	1	20	J	500,00	10 000,00
	1	40	J	400,00	16 000,00
	18%			12 500,00	2 250,00
TVA	1	1	G	0,00	0,00
TVA	1	1	G	0,00	0,00
TVA	1	1	G	10 000,00	10 000,00
	1	10	E	0,00	0,00

SOUS-TOTAL MONTAGE VIDÉO

50 750,00

MUSIQUE

DROITS DE MUSIQUE
MUSIQUE OUVERTURE

Gags	1	10	E	200,00	2 000,00
	1	1	G	4 500,00	4 500,00

SOUS-TOTAL MUSIQUE 6 500,00

SOUS TOTAL C 57 250,00

FRAIS GÉNÉRAUX/DIVERS

ASSURANCE DE BASE	1	1	G	7 133,69	7 133,69
ASSURANCES SUPPLÉMENTAIRES	1	1	G	6 540,00	6 540,00
FRAIS DE CERTIFICATION	1	1	G	2 500,00	2 500,00
FRAIS LÉGAUX	1	1	G	2 000,00	2 000,00
APFTQ	0,385%	1	G	728 214,74	2 803,63
VÉRIFICATION	1	1	G	2 000,00	2 000,00
ERREUR ET OMISSIONS					
ANALYSE ERREURS ET OMISSION					

SOUS-TOTAL FRAIS GÉNÉRAUX (D) 22 977,32

SOUS TOTAL D 22 977,32

TOTAL A +B+C+D 957 213,53

IMPRÉVUS 3% 728 214,74 21 846,44

FRAIS D'ADMINISTRATION 10% 728 214,74 72 821,47

GRAND TOTAL 1 051 881,45



TVA

© QUÉBEC MEDIA
tva.canoe.com

SUPPORT À LA PRODUCTION
DESCRIPTION DES SERVICES

NOM DU PROJET: SKETCHES SHOW

NUMÉRO DU PROJET: _____

SAISON Automne 2004

CLIENT PRAM

PRODUCTEUR Isabelle Robert

RÉALISATEUR / COORD. Daniel Michaud

COMMENTAIRES Tournage vidéo légère

Production : 8 épisodes de 30 minutes

24 jours d'extérieur - 11 hres / jour (incluant 4 rain check)

20 jours de studio - 10 hres / jour

Excédent de 8 heures par jour au frais du producteur

Nombre de blocs studio & extérieur à confirmer

PRÉSENTÉ PAR: Sylvie Houle

DATE: 16-janv-04

RÉVISÉ : _____

PERSONNEL SCÉNIQUE					SERVICES	
	unité	coût	heures	total	Inclus	facturable
9161 Costumière *fourni par le producteur	PREP:	41,75		0,00	0,00	
	TOUR:	41,75		0,00	0,00	
	WRAP:	41,75		0,00	0,00	
9162 Assistante costumière/habilleur plateau seulement	PREP:			0,00	0,00	
	EXT: 24	33,70	11	8 896,80	6 470,40	2 426,40
	STD: 20	33,70	10	6 740,00	5 392,00	1 348,00
9171 Maquilleur	WRAP:	33,70		0,00	0,00	
	EXT: 24	36,28	11	9 572,64	6 981,92	2 610,72
	STD: 20	36,28	10	7 252,00	5 801,60	1 450,40
9173 Coiffeur 50% services / 50% facturable	EXT: 24	38,34	11	10 121,76	5 060,88	5 060,88
	STD: 20	38,34	10	7 668,00	3 834,00	3 834,00
SOUS-TOTAL:				80 261,20	43 620,80	16 730,40

PERSONNEL TECHNIQUE					SERVICES	
	unité	coût	heures	total	Inclus	facturable
9181 Superviseur opérations	PREP:	1	48,93	40	1 957,20	1 957,20
	EXT: 24	48,93	8	9 394,56	9 394,56	
	STD: 20	48,93	8	7 828,80	7 828,80	
9182 Éclairagiste Éclairage pour studio	REPÉR:	3	41,16	8	987,84	987,84
	CHARG:	1	41,16	4	164,64	164,64
	EXT: 24	41,16	11	10 866,24	7 902,72	2 963,52
	PRÉ-LIGHT 4	41,16	8	1 317,12	1 317,12	
	STD: 20	41,16	10	8 232,00	6 585,60	1 646,40
9193 Assistants techniciens (2) Assistants techniciens (2) Assistants techniciens (5) Assistants techniciens (2)	CHARG:	1	31,59	8	252,72	252,72
	EXT: 24	31,59	22	16 679,52	12 130,56	4 548,96
	PRÉ-LIGHT 4	31,59	40	5 054,40	5 054,40	
	STD: 20	31,59	20	12 636,00	10 108,80	2 527,20
9185 Preneur de son	CHARG:	1	40,71	4	162,84	162,84
	EXT: 24	40,71	11	10 747,44	7 816,32	2 931,12
	STD: 20	40,71	10	8 142,00	6 513,60	1 628,40
9186 Perchiste (1)	EXT: 24	37,83	11	9 987,12	7 283,36	2 723,76
	STD: 20	37,83	10	7 566,00	6 052,80	1 513,20
9187 Caméramans (2)	CHARG:	1	41,96	4	167,84	167,84
	EXT: 24	41,96	22	22 154,88	16 112,64	6 042,24
	STD: 20	41,96	20	16 794,00	13 427,20	3 366,80
SOUS-TOTAL:				161 083,16	121 201,60	49 661,60

PERSONNEL SUPPLÉMENTAIRE / STUDIO					SERVICES	
	unité	coût	heures	total	Inclus	facturable
9181 Machinistes	MTGE	4	29,13	64	7 457,28	7 457,28
	MTGE	4	29,13	48	5 592,96	5 592,96
9182 Aiguilleur	STD:	20	42,67	10	8 534,00	6 827,20
9182 Tech. Vidéo (ccu)	STD:	20	40,79	10	8 158,00	6 526,40
SOUS-TOTAL:				29 742,24	26 403,74	3 338,50

Handwritten signature or initials.

FACILITES TECHNIQUE					SERVICES		
		QUANTITE	COU	TOTAL	Inclus	facturable	
9321	Location de studio (plateau + éclairage)	ÉCL: 1	2500	4	10 000,00	10 000,00	
	Location de studio	TOUR.: 1	4000	20	80 000,00	80 000,00	
	Équipement pour studio				0,00	0,00	
	2 ou 3 caméras DVC-Pro - inclus avec studio				0,00	0,00	
	Mattes box, filtres	2	40	20	1 600,00	1 600,00	
	3è matie box, filtres	1	40	10	400,00	400,00	
9333	Équipement pour extension				0,00	0,00	
	2 caméras DVC-Pro	2	450	24	21 600,00	21 600,00	
	Mattes box, filtres	2	40	24	1 920,00	1 920,00	
	Moniteur (1)	1	60	24	1 440,00	1 440,00	
	Équipement audio : incluant console, perche	1	350	26	9 100,00	9 100,00	
	Digicard	1	80	5	400,00	400,00	
SOUS-TOTAL					126 420,00	126 420,00	0,00

TITRES/ SOUS-TITRAGE					SERVICES		
		QUANTITE	COU	TOTAL	Inclus	facturable	
	Infographie d'ouverture - habillage	1	75	40	3 000,00	3 000,00	
9401	Sous-Titrage malentendants (encodage inclus)	1	375	10	3 750,00	3 750,00	
SOUS-TOTAL					6 750,00	6 750,00	0,00

TOTAL DES SERVICES			SERVICES	
	Inclus	facturable		
	133 170,00	133 170,00		0,00

GRUPE TVA INC.
 COPIE CONFORME
 Support à la production
 Le 1^{er} mars 2006
 Par: *[Signature]*

[Signature]



Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes

Les Terrasses de la Chaudière
1, Promenade du Portage
Hull (Québec)

2004/07/07
Dossier: 07CP18

M. Benoit Dupras
V.P. Finances
Pram Québec I inc.
4215, rue d'Iberville
Montréal QC H2H 2L5

Monsieur,

Objet: **"SKETCH SHOW (#1-10)"**

Cette certification confirme que cette émission répond aux critères d'une émission canadienne telle que définie dans l'avis public CRTC 2000-42 et toute autre modification que le Conseil peut y apporter de temps à autre. Cette certification a été émise selon les renseignements fournis dans votre demande datée le 2004/04/26. Voici les spécifications de la production mentionnée en rubrique :

<u>No de certification</u>	<u>Catégorie au registre</u>	<u>Points canadiens</u>	<u>Crédit de temps</u>
C23087	07B	10/10	150%


Cette certification est basée sur le fait que cette production n'est pas une infopublicité et que, à l'exception de ce qui est présenté à l'intérieur des pauses publicitaires et la mention des commanditaires tel que prévu au *Règlement de 1987 sur la télédiffusion*, la programmation de l'émission ainsi que tous ses épisodes ne renferment aucune forme d'appui d'un produit ou service, de matériel publicitaire, de sollicitation ou d'utilisation d'adresses professionnels, de numéros de téléphone ou d'adresses électroniques visant la vente ou la promotion de produits et services. Veuillez lire les remarques figurant au verso de la présente.

Vous devez informer le Conseil de toutes modifications apportées à la production aux fins de mise à jour. Dans le cadre de son mandat de surveillance, le Conseil peut surveiller la diffusion de votre production et s'il juge nécessaire d'en réévaluer le statut en raison de changements importants, d'omissions, de déclarations inexactes ou de l'ajout de matériel non admissible à la certification de l'émission de sorte que la production ne respecte plus la définition d'une émission canadienne, il peut révoquer la certification de l'émission.

Veuillez vous assurer que le diffuseur recevra une copie de cette certification. Pour toutes questions concernant cette lettre, veuillez communiquer avec Micheline Williamson au (819) 994-7993.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Directeur
Certification d'une émission canadienne


Doug Wilson
(verso)

Renseignements généraux : (819) 997-0313
Sans frais 1-877-249-2782
ATME : 1-877-909-2782
Télécopieur : (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

General Inquiries: (819) 997-0313
Toll-free 1-877-249-2782
TDD: 1-877-909-2782
Fax: (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

Canada

Vancouver
580 Hornby St.
Suite 300
Vancouver, BC
V6C 3B9
(604) 686-2111
TDD: 604-677-6
Fax: 604-682-3322

Winnipeg
375 Portage Av.
Suite 1610
Winnipeg, MB
R3B 2B9
(204) 983-6309
TDD: 983-6274
Fax: 983-6317

Montréal
400, boul. de Maisonneuve est
Suite 8200
Montréal (QC)
H3A 2Z4-8907

Ottawa
Metropolitan Place
Suite 1410
1100 Avenue Robt
Waltham, ON
N6A 4B5
(613) 433-7457
TDD: 433-9997
Fax: 433-2721

Toronto
65 St. Clair Av. East
Suite 611
Toronto, ON
M5E 1B5

Regina
Continental Professional Bldg
712-11th Avenue
Regina, SK
S4R 1S4
(306) 780-9622

Saskatoon
1111 1st Avenue
Suite 129
Saskatoon, SK
S7N 1A3
(306) 495-3224

TABEAU 6: LES DRAMATIQUES ADMISSIBLES DE TYPE F

Nom de la station (canal, fréquence, type de diffusion, heures de diffusion)	Genre d'émission	Titre définitif de l'émission	Durée de l'émission excluant les pauses publicitaires	Les nom et adresse de la ou des maison(s) de production	Le jour et l'heure de la diffusion habituelle	Budget de production		Numéro de certification du BCPAC, et le cas échéant le numéro de certification du GRTC	
						Montant (\$)	Doc. en annexe	Numéro de certification BCPAC	Doc. en annexe (GRTC)
Groupe TVA	Les Poupées Russes III	Série	12 épisodes de 44,45 min Suite de série	JPL Production Inc. 1600, boul. Maisonneuve est Montréal, Qc., H2L 4P2	Mercredi, 20 hrs	5 100 839\$ (26 épisodes)	✓	C22201-07A	✓
Groupe TVA	Les Poupées Russes IV	Série	14 épisodes de 44,45 min Suite de série	JPL Production Inc. 1600, boul. Maisonneuve est Montréal, Qc., H2L 4P2	Mercredi, 20 hrs	5 173 401\$ (26 épisodes)	✓	FC-08280 A107394 & A107419	✓

Total des heures des émissions dramatiques se qualifiant sous la mesure incitative de type F : 26 heures

²⁹ Indiquez le genre d'émission (émission pilote, œuvre unique, téléfilm, mini séries ou série lourde).
³⁰ Dans le cas d'une série, indiquez le nombre d'épisodes, la durée de chaque épisode, la mention émission saisonnière ou suite d'une série.
³¹ Indiquez le jour et l'heure de la diffusion à l'antenne de chacune des chaînes traditionnelles et des services spécialisés sous contrôle de la titulaire.
³² Le budget de production doit être établi selon les normes du FCT, notamment en matière de tenue de livres, de rapport, de cachets des producteurs et de frais de généraux de l'entreprise. Ce document doit être déposé par la titulaire (ou établi par le producteur à la demande de la titulaire) et sera protégé par la politique de confidentialité du Conseil (PCC).
³³ Vous devez fournir le document de certification du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC).

JPL PRODUCTION INC.

BUDGET DE PRODUCTION

NOM DU PROJET: LES POUPEES RUSSES III

DATE D'ENREGISTREMENT 2003-2004

DATE DE DIFFUSION Janvier 2004

RÉALISATRICES Louise Forest et Sylvia Turgeon

PRODUCTRICE DÉLÉGUÉE Julie Guimond

DIRECTRICE DE PRODUCTION France Poirier

INFORMATIONS DE BASE	
Nombre de jours de tournage:	62
Nombre d'épisodes:	26
Nombre de blocs:	15
Nombre de rediffusions:	0
Durée d'une émission:	60 min.

STRUCTURE FINANCIERE

	Coût total	Coût/épisode	Pourcentage
Licence:	1 082 696	41 642	21%
Services	2 538 405	97 631	50%
F.C.T PDD (18%)	918 169	35 314	18%
CIF (12%)	561 669	21 603	11%
PRODUCTION TOTALE	5 100 939	196 190	100%

Martin Picard
Directeur finances & admin.

Réal Germain
Directeur général

DATE: Le 14 août 2003

SOMMAIRE DU BUDGET DE PRODUCTION		TOTAL	Licence	Services
901	Scénario/Conception	509 320	509 320	0
902	Producteur(s)	355 504	5 200	350 304
903	Réalisation	187 772	10 000	177 772
SOUS-TOTAL "A"		1 052 596	524 520	528 076

PRODUCTION				
904	Cachets Artistes/Musiciens	1 029 844	1 024 644	5 200
912	Equipe de production	609 867	401 500	208 367
914	Equipe décors	173 507	173 507	0
915	Equipe accessoires	93 275	0	93 275
916	Equipe costumes	81 507	0	81 507
917	Equipe maquillage/coiffure	106 234	0	106 234
918	Equipe technique vidéo	492 840	0	492 840
922	Avantages sociaux	50 000	50 000	0
923	Frais de bureau de production	58 800	19 800	39 000
926	Frais de lieu de tournage	10 600	10 600	0
926	Frais de régie	21 854	21 854	0
927	Transport	9 000	9 000	0
928	Décors	79 000	79 000	0
929	Accessoires	15 900	15 900	0
930	Costumes	27 600	27 600	0
931	Maquillage coiffure	3 900	3 900	0
932	Studio vidéo	348 700	0	348 700
933	Equipement électrique	21 500	21 500	0
934	Pellicule, développement et/ou rubans magnétoscopiques	25 769	19 360	6 409
SOUS-TOTAL "B"		3 259 697	1 878 165	1 381 532

POST-PRODUCTION		TOTAL	Licence	Services
940	Post-production vidéo (image)	79 710	16 250	63 460
941	Post-production vidéo (son)	78 034	0	78 034
942	Musique	85 600	85 600	0
943	Titres/optiques/archives	0	0	0
SOUS-TOTAL "C"		243 344	101 850	141 494

TOTAL "B" + "C"	0	3 503 040	1 980 015	1 523 025
------------------------	---	------------------	------------------	------------------

944	Publicité	8 000	0	8 000
945	Frais généraux/divers	27 000	8 000	19 000
950	Coûts indirects	460 304	0	460 304
SOUS-TOTAL "D"		495 304	8 000	487 304

SOUS-TOTAL "A" + "B" + "C" + "D" **5 050 939** **2 512 534** **2 538 405**

951	Imprévus	50 000	50 000	0
-----	----------	--------	--------	---

GRAND TOTAL	5 100 939	2 562 534	2 538 405
--------------------	------------------	------------------	------------------



Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and
Telecommunications Commission

Les Terrasses de la Chaudière
1, Promenade du Portage
Hull (Québec)

Adresse postale/Mailing Address
Ottawa, Ontario
K1A 0N2

2003/11/26
Dossier : 11CP82

M. Martin Picard
Directeur, finance et administration
a/s de Groupe TVA inc.
JPL Production Inc.
1600, boul. Je Maisonneuve Est
Montréal QC H2L 4P2

Vancouver
580 Hornby St.
Suite 530
Vancouver, BC
V6C 3B6
(604) 666-2111
TDD: 666-0778
Fax: 666-8322

Winnipeg
275 Portage Av.
Suite 1810
Winnipeg, MB
R3B 2B3
(204) 983-6306
TDD: 983-8274
Fax: 983-8317

Montréal
405, boul. de Maisonneuve est
Suite B2300
Montréal (QC)
(514) 283-8807

Halifax
Metropolitan Place
1410
Lyse Road
Dartmouth, NS
B3A 4S5
(902) 426-7997
TDD: 426-8997
Fax: 426-2721

Toronto
55 St. Clair Av. East
Suite 624
Toronto, ON
(416) 952-9096

Regina
Cornwall Professional Bldg
2125, 11th Avenue
Suite 103
Regina, SK
(306) 780-3422

Edmonton
10405 Jasper Avenue
Suite 520
Edmonton, AB
(780) 495-3224

Monsieur,

Objet : « POUPÉES RUSSES (III)(#1-26) »

Cette certification confirme que cette émission répond aux critères d'une émission canadienne telle que définie dans l'avis public CRTC 2000-42 et toute autre modification que le Conseil peut y apporter de temps à autre. Cette certification a été émise selon les renseignements fournis dans votre demande datée le 2003/09/11. Voici les spécifications de la production mentionnée en rubrique :

<u>No de certification</u>	<u>Catégorie au registre</u>	<u>Points canadiens</u>	<u>Crédit de temps</u>
C22201	07A	10/10	150%

Tout changement au contenu de votre demande doit nous être communiqué afin de garder nos dossiers à jour. Advenant que le statut de cette émission requiert une réévaluation, dans le cas de changement pertinent, d'une déclaration incorrecte ou d'une omission, et que cette émission ne réponde plus à la définition d'une émission canadienne, cette certification pourrait être annulée.

Veuillez vous assurer que le diffuseur recevra une copie de cette certification.

Directeur
Certification d'une émission canadienne

Doug Wilson
(verso)

Renseignements généraux : (819) 997-0313
Sans frais 1-877-249-2782
ATME : 1-877-909-2782
Télécopieur : (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

General inquiries: (819) 997-0313
Toll-free 1-877-249-2782
TDD: 1-877-909-2782
Fax: (819) 994-0218
www.crtc.gc.ca

Canada

JPL PRODUCTION INC.

BUDGET DE PRODUCTION

NOM DU PROJET: LES POUPÉES RUSSES IV

DATE D'ENREGISTREMENT 2004-2005

DATE DE DIFFUSION Janvier 2005

RÉALISATRICES Louise Forest et Sylvia Turgeon

PRODUCTRICE DÉLÉGUÉE Julie Guimond

DIRECTRICE DE PRODUCTION France Poirier

INFORMATIONS DE BASE

Nombre de jours de tournage:	62
Nombre d'épisodes:	26
Nombre de blocs:	15
Nombre de rediffusions:	0
Durée d'une émission:	60 min.

STRUCTURE FINANCIERE

Licence:
Services:
F.C.T.
C.I.F.

Coût total	Coût/épisode	Pourcentage
1 552 826	59 724	30%
1 960 700	75 412	38%
942 999	36 269	18%
716 876	23 896	14%
5 173 401	198 977	100%

PRODUCTION TOTALE

Martin Picard
Directeur finances & admin.

DATE: 23 janvier 2004

Réal Germain
Directeur général

SOMMAIRE DU BUDGET DE PRODUCTION		TOTAL	Licence	Services
901	Scénario/Conception	537 140	537 140	0
902	Producteur(s)	618 425	618 425	0
903	Réalisation	199 066	0	199 066
SOUS-TOTAL "A"		1 354 630	1 155 565	199 066

PRODUCTION				
904	Cachets Artistes/Musiciens	1 050 488	1 043 988	6 500
912	Equipe de production	342 760	120 000	222 760
914	Equipe décors	169 642	62 400	107 242
915	Equipe accessoires	97 129	0	97 129
916	Equipe costumes	85 310	0	85 310
917	Equipe maquillage/coiffure	95 652	0	95 652
918	Equipe technique vidéo	494 062	0	494 062
922	Avantages sociaux	100 445	100 445	0
923	Frais de bureau de production	58 800	19 800	39 000
926	Frais de lieu de tournage	10 000	10 000	0
926	Frais de régie	24 980	24 980	0
927	Transport	9 000	9 000	0
928	Décors	76 000	2 000	74 000
929	Accessoires	14 500	14 500	0
930	Costumes	27 600	27 600	0
931	Maquillage coiffure	3 900	3 900	0
932	Studio vidéo	325 100	0	325 100
933	Equipement électrique	19 250	19 250	0
934	Pellicule, développement et/ou rubans magnétoscopiques	22 649	4 550	18 099
SOUS-TOTAL "B"		3 027 267	1 462 413	1 564 854

POST-PRODUCTION		TOTAL	Licence	Services
940	Post-production vidéo (image)	88 800	0	88 800
941	Post-production vidéo (son)	80 980	0	80 980
942	Musique	88 200	88 200	0
943	Titres/optiques/archives	0	0	0
SOUS-TOTAL "C"		257 980	88 200	169 780

TOTAL "B" + "C"	3 285 247	1 550 613	1 734 634
------------------------	------------------	------------------	------------------

944	Publicité	8 000	0	8 000
945	Frais généraux/divers	27 000	8 000	19 000
950	Coûts indirects	473 525	473 525	0
SOUS-TOTAL "D"		508 525	481 525	27 000

SOUS-TOTAL "A" + "B" + "C" + "D" 5 148 401 3 187 701 1 960 700

951	Imprévus	25 000	25 000	0
-----	----------	--------	--------	---

GRAND TOTAL	5 173 401	3 212 701	1 960 700
--------------------	------------------	------------------	------------------



Canadian Audio-Visual Certification Office

Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens

Canadian film or video production certificate

Certificat de production cinématographique ou magnétoscopique canadienne

Reference number:

Numéro de référence : PCH08260

Certificate number(s):

Numéros de certificat : A107394 - A107419

Title of film or video production:

Titre de la production cinématographique ou magnétoscopique :

LES POUPÉES RUSSES (IV)
(26 épisodes : nos 83 à 108)

Name and address of production company:

Nom et adresse de la société de production :

JPL Production Inc.
1600, boulevard de Maisonneuve est
Montréal (Québec)
H2L 4P2

Based on the information provided to date, and subject to receiving Certificate of Completion, the above-referenced production is a Canadian film or video production as described in subsection 1106(3) of the draft *Income Tax Regulations* ("Regulations"). This certificate is issued in order to provide the estimates referred to in subsection 125.4(1) of the *Income Tax Act* ("Act").

Selon les renseignements fournis jusqu'à maintenant, et sous réserve de l'obtention d'un certificat d'achèvement, la production susmentionnée constitue une production cinématographique ou magnétoscopique canadienne telle que définie au paragraphe 1106(3) du projet de *Règlement de l'impôt sur le revenu* ("Règlement"). Ce certificat est émis afin de fournir les estimations prévues au paragraphe 125.4(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* ("Loi").

A Canadian film or video production certificate in respect of a production may be revoked by the Minister of Canadian Heritage where: a) an omission or incorrect statement was made for the purpose of obtaining the certificate, or b) the production is not a Canadian film or video production, and, for the purpose of subparagraph 125.4(3)(a)(i) of the Act, a certificate that has been revoked is deemed never to have been issued.

La ministre du Patrimoine canadien peut révoquer un certificat de production cinématographique ou magnétoscopique canadienne relativement à une production si l'un des faits suivants se vérifie: a) une omission ou un énoncé inexact a été fait en vue d'obtenir le certificat; b) la production n'est pas une production cinématographique ou magnétoscopique canadienne. Pour l'application du sous-alinéa 125.4(3)a)(i) de la Loi, un certificat révoqué est réputé ne jamais avoir été délivré.

The Canadian film or video production certificate will remain valid only if the Minister of Canadian Heritage issues a Certificate of Completion.

Le certificat de production cinématographique ou magnétoscopique canadienne ne demeurera valide que si la ministre du Patrimoine canadien délivre un certificat d'achèvement.

Date

FEB 21 2005

Date

Minister of Canadian Heritage

Ministre du Patrimoine canadien

This original document must be submitted to the Canada Revenue Agency along with the production company's income tax return.

This document original must be submitted to the Canada Revenue Agency along with the production company's income tax return.

Reference number:
Title of film or video production:

Numéro de référence : PCH08260
Titre de la production cinématographique ou magnétoscopique :
LES POUPÉES RUSSES (IV)
(26 épisodes : nos 83 à 108)

Creative Services

The production company has committed to assign the following functions to individuals who are Canadians:

Services de création

Les engagements de la société de production sont à l'effet d'attribuer les postes suivants à des personnes qui sont des particuliers canadiens :

l'artiste principal, le deuxième artiste principal, réalisateur, scénariste, directeur artistique, directeur de la photographie, compositeur de la musique et monteur de l'image.

Estimate of amounts relevant for the purpose of determining the qualified labour expenditure

Based on the information filed with the production company's application and the accuracy of the estimated costs provided therein, the estimates are as follows:

Estimation des montants entrant dans le calcul de la dépense de main-d'oeuvre admissible

Selon les informations déposées avec la demande de la société de production et l'exactitude des coûts estimés fournis par cette dernière, les montants estimés sont comme suit :

- a) Total production cost:
- b) Less equity owned by prescribed persons:
- c) Less deferrals:
- d) Less assistance received or to be received:
- e) Net production cost:
- f) Estimate of eligible production cost:
- g) Labour expenditure:
- h) Less deferrals:
- i) Subtotal:
- j) x percentage of ownership of the copyright:
- k) Estimate of net labour expenditure:

a) Coût total de la production :	5,173,401 \$
b) Moins part détenue par des personnes visées par règlement :	0 \$
c) Moins les différés :	0 \$
d) Moins les montants d'aide reçus ou à recevoir :	0 \$
e) Coût net de la production :	5,173,401 \$
f) Estimation du coût de production admissible : [(e) x 60 %]	3,104,041 \$
g) Dépense de main-d'oeuvre :	3,210,756 \$
h) Moins les différés :	0 \$
i) Sous-total :	3,210,756 \$
j) x pourcentage de détention du droit d'auteur :	100.00 %
k) Estimation de la dépense de main-d'oeuvre nette :	3,210,756 \$



The interpretation of assistance as defined under paragraph 12(1)(x) of the Act is the responsibility of the Canada Revenue Agency. Subsection 125.4(1) of the Act provides that assistance means an amount that would be included under paragraph 12(1)(x) in computing the income of a taxpayer for any taxation year if that paragraph were read without reference to subparagraphs 12(1)(x)(v) to 12(1)(x)(vii). In case of disagreement with the indicated amount of assistance, the production company should refer to the Canada Revenue Agency.

L'interprétation d'un montant d'aide en application de l'alinéa 12(1)x) de la Loi relève de l'Agence du revenu du Canada. Le paragraphe 125.4(1) de la Loi prévoit qu'un montant d'aide constitue un montant qui serait inclus en application de l'alinéa 12(1)x), dans le calcul du revenu d'un contribuable pour une année d'imposition, compte non tenu des sous-alinéas 12(1)x)(v) à (vii). En cas de désaccord avec les montants d'aide indiqués, la société de production devrait s'adresser à l'Agence du revenu du Canada.

It is understood that any change to the production company's application could modify the preceding estimates. Furthermore, these estimates do not constitute opinions or Advanced Income Tax Rulings binding on the Canada Revenue Agency. This certificate is issued on behalf of the Minister of Canadian Heritage, it being understood that it does not constitute a commitment as to the value of the Tax credit based on the estimates contained herein.

Il est entendu que tout changement à la demande de la société de production pourrait modifier les montants estimés ci-dessus. De plus, ces estimations ne constituent en rien des opinions ou des décisions anticipées en matière d'impôt sur le revenu pouvant lier l'Agence du revenu du Canada. Ce certificat est émis au nom de la ministre du Patrimoine canadien, étant entendu qu'il ne constitue pas un engagement quant à la valeur du Crédit d'impôt basée sur les montants estimés ci-inclus.

Certificate of Completion

The Department of Canadian Heritage will issue a Certificate of Completion provided that the applicant demonstrates that the production still meets all the applicable requirements of the Act and Regulations. To obtain the Certificate of Completion, an application along with supporting documentation and the administrative fee must be submitted to the Canadian Audio-Visual Certification Office before _____.

Certificat d'achèvement

Le ministère du Patrimoine canadien émettra un certificat d'achèvement si le demandeur démontre que la production respecte toujours toutes les exigences de la Loi et du Règlement applicables. À cet égard, la demande, accompagnée de tous les documents requis ainsi que des frais administratifs, doit être déposée au Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens avant le 28 janvier 2007.

Notice

This certificate is of no effect if section 1106 of the draft regulations as set out in the December 12, 1995, Department of Finances Release 95-104, or in a provision to similar effect, does not become law.

Avis

Ce certificat est sans effet si l'article 1106 du projet de Règlement tel que rédigé dans le communiqué de presse 95-104 du ministère des Finances, en date du 12 décembre 1995, ou dans une disposition destinée à la même fin, n'est pas entériné.

TABLEAU 8 : ANALYSE ABRÉGÉE DE LA MISE EN ONDES DES MINUTES DE PUBLICITÉS EN CRÉDIT

Ce tableau doit être complété pour chacune des stations de télévision traditionnelles et des services spécialisés. Ce tableau servira à déterminer les émissions comprenant des minutes de publicités additionnelles et le nombre de minutes de publicités additionnelles mises en ondes par chaque station.

Nom de la station de télévision traditionnelle ou du service spécialisé : Groupe TVA

Nom de l'émission	Date de diffusion de l'émission	Le jour de diffusion de l'émission	Nombre de minutes de publicités additionnelles mises en ondes

EXCÉDENT DE LA TENEUR COMMERCIALE POUR: RÉSEAU TVA - SEPT 2004 À AOÛT 2005

ÉMISSIONS

Total
Minutes

TVA 18 HEURES **18,5**

04-avr	18:00	0,30	0,5
05-avr	18:00	0,30	0,5
06-avr	18:00	0,30	0,5
07-avr	18:00	0,15	0,25
08-avr	18:00	0,15	0,25
11-avr	18:00	0,30	0,5
12-avr	18:00	0,30	0,5
13-avr	18:00	0,15	0,25
14-avr	18:00	0,15	0,25
15-avr	18:00	0,30	0,5
18-avr	18:00	0,30	0,5
20-avr	18:00	0,30	0,5
21-avr	18:00	0,30	0,5
22-avr	18:00	0,15	0,25
25-avr	18:00	0,15	0,25
26-avr	18:00	0,15	0,25
27-avr	18:00	0,30	0,5
28-avr	18:00	0,30	0,5
29-avr	18:00	0,15	0,25
02-mai	18:00	0,30	0,5
04-mai	18:00	0,30	0,5
05-mai	18:00	0,30	0,5
06-mai	18:00	0,30	0,5
09-mai	18:00	0,30	0,5
11-mai	18:00	0,30	0,5
12-mai	18:00	0,30	0,5
13-mai	18:00	0,30	0,5
17-mai	18:00	0,30	0,5
18-mai	18:00	0,30	0,5
19-mai	18:00	0,30	0,5
20-mai	18:00	0,30	0,5
23-mai	18:00	0,30	0,5
24-mai	18:00	0,30	0,5
25-mai	18:00	0,30	0,5
26-mai	18:00	0,30	0,5
27-mai	18:00	0,30	0,5
30-mai	18:00	0,30	0,5
31-mai	18:00	0,30	0,5
01-juin	18:00	0,30	0,5
02-juin	18:00	0,30	0,5
03-juin	18:00	0,30	0,5

AUDITIONS DE STAR ACADEMIE **2**

28-mars	19:00	1,00	1
04-avr	19:00	1,00	1

TOUT POUR TOI **9**

14-avr	20:30	1,00	1
21-avr	20:30	1,00	1
28-avr	20:30	1,00	1
05-mai	20:00	1,00	1
12-mai	20:00	1,00	1
19-mai	20:00	1,00	1
26-mai	20:00	1,00	1
02-juin	20:00	1,00	1
09-juin	20:00	1,00	1

J.E. **2,25**

08-avr	19:00	0,15	0,25
15-avr	19:00	0,30	0,5
22-avr	19:00	0,30	0,5
29-avr	19:00	0,30	0,5
13-mai	19:00	0,30	0,5

NOS ETÉS **5**

11-avr	21:00	1,00	1
25-avr	21:00	1,00	1
02-mai	21:00	1,00	1
09-mai	21:00	1,00	1
16-mai	21:00	1,00	1

LE PROCÈS BLEU POUFRE **0,75**

12-avr	21:30	0,15	0,25
19-avr	21:30	0,30	0,5

EXCÉDENT DE LA TENEUR COMMERCIALE POUR: RÉSEAU TVA - SEPT 2004 À AOÛT 2005

ÉMISSIONS

Total
Minutes

LE CŒUR A SES RAISONS **1,5**

14-avr	20:00	0,30	0,5
21-avr	20:00	0,30	0,5
28-avr	20:00	0,30	0,5

100 DETOURS **10**

31-mai	20:00	1,00	1
07-juin	20:00	1,00	1
14-juin	20:00	1,00	1
21-juin	20:00	1,00	1
28-juin	20:00	1,00	1
05-juil	20:00	1,00	1
12-juil	20:00	1,00	1
19-juil	20:00	1,00	1
26-juil	20:00	1,00	1
02-août	20:00	1,00	1

MA MAISON RONA **10,5**

28-mars	20:00	1,00	1
04-avr	20:00	1,00	1
11-avr	20:00	1,00	1
18-avr	20:00	1,00	1
25-avr	20:00	1,00	1
02-mai	20:00	1,00	1
09-mai	20:00	1,00	1
16-mai	20:00	1,00	1
23-mai	20:00	0,30	0,5
30-mai	20:00	1,00	1
06-juin	20:00	1,00	1

QUI A TUÉ **1,5**

13-avr	19:30	0,30	0,5
20-avr	19:30	0,30	0,5
27-avr	19:30	0,30	0,5

STAR SYSTEME **1,5**

31-mars	19:30	0,30	0,5
07-avr	19:30	0,30	0,5
14-avr	19:30	0,30	0,5

TOTAL **62,5**

Minutes additionnelles selon les mesures incitatives	211
Seuil d'admissibilité (68,85 heures) appliqué sur les émissions qui génèrent 2 minutes additionnelles	137,7
Minutes supplémentaires admissibles 2004-2005	73,3
Nombre de minutes utilisées	62,5
Solde non reportable à l'année subséquente	10,8



Liste de diffusion

LES AUDITIONS DE STAR ACADEMIE

Date	Jour	Hre début	Hre fin	No. épisode
2005-01-31	lun	19:00	20:00	
2005-02-07	lun	19:00	20:00	
2005-02-14	lun	19:00	20:00	
2005-02-21	lun	19:00	20:00	
2005-02-28	lun	19:00	20:00	
2005-03-07	lun	19:00	20:00	
2005-03-14	lun	19:00	20:00	
2005-03-21	lun	19:00	20:00	
2005-03-28	lun	19:00	20:00	✓
2005-04-04	lun	19:00	20:00	

Nombre de diffusions:

10

TVA

Planification de la grille

F05 Émission no: 02990



Liste de diffusion
TOUT POUR TOI (I'D DO ANYTHING)

Date	Jour	Hre début	Hre fin	No. épisode
2005-04-07	jeu	20:30	21:30	
2005-04-14	jeu	20:30	21:30	✓
2005-04-21	jeu	20:30	21:30	✓
2005-04-28	jeu	20:30	21:30	✓
2005-05-05	jeu	20:00	21:00	✓
2005-05-12	jeu	20:00	21:00	✓
2005-05-19	jeu	20:00	21:00	✓
2005-05-26	jeu	20:00	21:00	✓
2005-06-02	jeu	20:00	21:00	✓
2005-06-09	jeu	20:00	21:00	✓

Nombre de diffusions:

10

TVA

Planification de la grille

F05 Émission no: 02989



Liste de diffusion

J.E XII

Date	Jour	Hre début	Hre fin	No. épisode
2004-09-10	ven	19:00	20:00	
2004-09-17	ven	19:00	20:00	
2004-09-24	ven	19:00	20:00	
2004-10-01	ven	19:00	20:00	
2004-10-08	ven	19:00	20:00	
2004-10-15	ven	19:00	20:00	
2004-10-22	ven	19:00	20:00	
2004-10-29	ven	19:00	20:00	
2004-11-05	ven	19:00	20:00	
2004-11-12	ven	19:00	20:00	
2004-11-19	ven	19:00	20:00	
2004-11-26	ven	19:00	20:00	
2004-12-03	ven	19:00	20:00	
2004-12-10	ven	19:00	20:00	
2005-01-07	ven	19:00	20:00	
2005-01-14	ven	19:00	20:00	
2005-01-21	ven	19:00	20:00	
2005-01-28	ven	19:00	20:00	
2005-02-04	ven	19:00	20:00	
2005-02-11	ven	19:00	20:00	
2005-02-18	ven	19:00	20:00	
2005-02-25	ven	19:00	20:00	
2005-03-04	ven	19:00	20:00	
2005-03-11	ven	19:00	20:00	
2005-03-18	ven	19:00	20:00	
2005-03-25	ven	19:00	20:00	
2005-04-08	ven	19:00	20:00	✓
2005-04-15	ven	19:00	20:00	✓
2005-04-22	ven	19:00	20:00	✓
2005-04-29	ven	19:00	20:00	✓

TVA

Planification de la grille

F05 Émission no: 02900

Date	Jour	Hre début	Hre fin	No. épisode
2005-05-06	ven	19:00	20:00	
2005-05-13	ven	19:00	20:00 ✓	

Nombre de diffusions: 32

TVA
Planification de la grille
F05 Émission no: 02900



Liste de diffusion

NOS ÉTÉS

Date	Jour	Hre début	Hre fin	No. épisode
2005-03-28	lun	21:00	22:00	
2005-04-04	lun	21:00	22:00	
2005-04-11	lun	21:00	22:00	✓
2005-04-18	lun	21:00	22:00	
2005-04-25	lun	21:00	22:00	✓
2005-05-02	lun	21:00	22:00	✓
2005-05-09	lun	21:00	22:00	✓
2005-05-16	lun	21:00	22:00	✓

Nombre de diffusions:

8

TVA

Planification de la grille

F05 Émission no: 02911



Liste de diffusion
LE PROCÈS DES BLEU POWDRE

Date	Jour	Hre début	Hre fin	No. épisode
2005-03-29	mar	21:30	22:00	
2005-04-05	mar	21:30	22:00	
2005-04-12	mar	21:30	22:00	✓
2005-04-19	mar	21:30	22:00	✓

Nombre de diffusions:

4

TVA

Planification de la grille

F05 Émission no: 02995



Liste de diffusion
LE COEUR A SES RAISONS

Date	Jour	Hre début	Hre fin	No. épisode
2005-02-03	jeu	20:00	20:30	
2005-02-10	jeu	20:00	20:30	
2005-02-17	jeu	20:00	20:30	
2005-02-24	jeu	20:00	20:30	
2005-03-03	jeu	20:00	20:30	
2005-03-10	jeu	20:00	20:30	
2005-03-17	jeu	20:00	20:30	
2005-03-24	jeu	20:00	20:30	
2005-03-31	jeu	20:00	20:30	
2005-04-07	jeu	20:00	20:30	
2005-04-14	jeu	20:00	20:30	✓
2005-04-21	jeu	20:00	20:30	✓
2005-04-28	jeu	20:00	20:30	✓

Nombre de diffusions:

13

TVA

Planification de la grille

F05 Émission no: 02949



Liste de diffusion
100 DÉTOURS II

Date	Jour	Hre début	Hre fin	No. épisode
2005-05-31	mar	20:00	21:00 ✓	
2005-06-07	mar	20:00	21:00 ✓	
2005-06-14	mar	20:00	21:00 ✓	
2005-06-21	mar	20:00	21:00 ✓	
2005-06-28	mar	20:00	21:00 ✓	
2005-07-05	mar	20:00	21:00 ✓	
2005-07-12	mar	20:00	21:00 ✓	
2005-07-19	mar	20:00	21:00 ✓	
2005-07-26	mar	20:00	21:00 ✓	
2005-08-02	mar	20:00	21:00 ✓	
2005-08-09	mar	20:00	21:00	

Nombre de diffusions:

11

TVA

Planification de la grille

F05 Émission no: 02997



Liste de diffusion

MA MAISON RONA III

Date	Jour	Hre début	Hre fin	No. épisode
2005-03-28	lun	20:00	21:00 ✓	
2005-04-04	lun	20:00	21:00 ✓	
2005-04-11	lun	20:00	21:00 ✓	
2005-04-18	lun	20:00	21:00 ✓	
2005-04-25	lun	20:00	21:00 ✓	
2005-05-02	lun	20:00	21:00 ✓	
2005-05-09	lun	20:00	21:00 ✓	
2005-05-16	lun	20:00	21:00 ✓	
2005-05-23	lun	20:00	21:00 ✓	
2005-05-30	lun	20:00	21:00 ✓	
2005-06-06	lun	20:00	21:00 ✓	

Nombre de diffusions:

11

TVA

Planification de la grille

F05 Émission no: 02969



Liste de diffusion QUI A TUÉ ?

Date	Jour	Hre début	Hre fin	No. épisode
2005-01-05	mer	19:30	20:00	
2005-01-12	mer	19:30	20:00	
2005-01-19	mer	19:30	20:00	
2005-04-13	mer	19:30	20:00	✓
2005-04-20	mer	19:30	20:00	✓
2005-04-27	mer	19:30	20:00	✓

Nombre de diffusions:

6

TVA

Planification de la grille

F05 Émission no: 02966



Liste de diffusion STAR SYSTÈME

Date	Jour	Hre début	Hre fin	No. épisode
2004-09-16	jeu	19:30	20:00	
2004-09-23	jeu	19:30	20:00	
2004-09-30	jeu	19:30	20:00	
2004-10-07	jeu	19:30	20:00	
2004-10-14	jeu	19:30	20:00	
2004-10-21	jeu	19:30	20:00	
2004-10-28	jeu	19:30	20:00	
2004-11-04	jeu	19:30	20:00	
2004-11-11	jeu	19:30	20:00	
2004-11-18	jeu	19:30	20:00	
2004-11-25	jeu	19:00	19:30	
2004-12-02	jeu	19:30	20:00	
2005-01-20	jeu	19:30	20:00	
2005-01-27	jeu	19:30	20:00	
2005-02-03	jeu	19:30	20:00	
2005-02-10	jeu	19:30	20:00	
2005-02-17	jeu	19:30	20:00	
2005-02-24	jeu	19:30	20:00	
2005-03-03	jeu	19:30	20:00	
2005-03-10	jeu	19:30	20:00	
2005-03-17	jeu	19:30	20:00	
2005-03-24	jeu	19:30	20:00	
2005-03-31	jeu	19:30	20:00	✓
2005-04-07	jeu	19:30	20:00	✓
2005-04-14	jeu	19:30	20:00	✓

Nombre de diffusions:

25

TVA

Planification de la grille

F05 Émission no: 02940